

## Aujourd'hui

### A4 CASCADES

En affirmant que la vente de l'actif de Cascades de Port-Cartier est légale, la Cour supérieure pourrait avoir sonné le glas de l'usine.

### B4 GUATEMALA

Avec l'appui apparent de l'armée, le président du Guatemala dissout l'Assemblée nationale et suspend les garanties constitutionnelles.

### D1 AÉROPORTS

La dualité aéroportuaire de Montréal coûte de 10 à 15 millions par an à Air Canada, qui prône la concentration des activités à Dorval.

### D16 RBO

Même si Chantal Francke ne fait plus partie de Rock et Belles oreilles, elle se produira dans la série télévisée de RBO à Radio-Canada.

### S3 TORONTO 3 L. A. 2

Les Maple Leafs l'emportent en prolongation et mènent maintenant la série 3 à 2: les Kings feront face à l'élimination demain.

## Sommaire

#### Annonces classées

Immobilier..... D4 à D11  
marchandises..... D11  
emplois..... D11-D12  
automobiles..... D12 à D14  
propositions d'affaires..... E5

#### Arts et spectacles

Informations... D1 à D3, D16  
ciné-horaire..... D3  
Télé-horaire..... D2  
Radio-télévision..... D16

#### Bandes dessinées

Bridge..... D14  
Carrières et prof..... E4  
Décès..... D15

#### Économie

Éditorial..... cahier E  
Étés-vous observateur? ... D4  
Feuilleton..... D5

#### Horoscope

Le monde..... B4  
Loterie — résultats..... A15  
Mots croisés..... D10  
Mot mystère..... D11  
Têtes d'affiche..... B6  
Vivre..... cahier C

# Enquête sur les services sanguins

On ne connaît pas encore la composition de la commission d'enquête ni quels seront ses pouvoirs

MARIE-CLAUDE LORTIE  
du bureau de La Presse

OTTAWA

Le ministre de la Santé, Benoit Bouchard, consent finalement à tenir une enquête publique sur la fiabilité du système qui gère la collecte et la distribution du sang ainsi que des produits sanguins au Canada.

Le ministre a annoncé la tenue de cette enquête publique hier en Chambre, en réponse aux recommandations d'un comité des

Communes chargé d'étudier l'affaire du sang contaminé par le virus associé au sida qui a éclaté au début de l'année.

Le groupe d'enquêteurs devra être mis en place avec la collaboration des provinces, et son rapport est attendu dans un an.

Environ mille Canadiens ont été contaminés par le virus du sida durant les années 1980, après avoir utilisé des produits sanguins ou reçu des transfusions sanguines. Même si la Croix-Rou-

ge, le gouvernement et les autres autorités concernées ont toujours affirmé que tout avait été fait à l'époque, à la lumière des connaissances et des moyens d'alors, pour bloquer le mieux possible la contamination, certaines informations révélées depuis janvier dans les médias et devant le comité ont soulevé un grand nombre de doutes au sujet des décisions prises durant cette période.

La Société canadienne de la Croix-Rouge a fait savoir hier en conférence de presse qu'elle ac-

ceptait d'emblée de participer à l'enquête, parce qu'elle reconnaît qu'on peut améliorer le système. Mais elle continue d'affirmer qu'actuellement, le processus est tout à fait sûr, puisque les possibilités de contamination sont d'une sur 50 000 cas, alors que les risques de mourir à la suite d'une anesthésie générale ou de l'absorption de pénicilline sont d'un sur 20 000 cas. De plus, on n'a rapporté aucun cas de contamination due à l'utilisation de produits sanguins ou par transfusion

depuis cinq ans, a noté le secrétaire général de la Société canadienne de la Croix-Rouge, Douglas Lindores.

La Société canadienne d'hémophilie, qui demandait la tenue de cette enquête depuis longtemps, a accueilli la nouvelle très prudemment. «Je suis très content, mais nous sommes toujours inquiets parce qu'il y a énormément de choses qui n'ont pas encore été réglées avec les provinces, et fina-

VOIR ENQUÊTE EN A 2



## Doré et L'Allier diffèrent d'opinion

GILLES NORMAND  
du bureau de La Presse

QUÉBEC

Manoeuvrant comme s'il avait peu d'espace, s'exprimant dans un langage de diplomate, sans jamais se prononcer sur le projet de loi modifiant la Charte de la langue française, le maire de Montréal Jean Doré a plaidé, hier à Québec, «pour un compromis qui me semblerait à la fois acceptable du point de vue des droits légitimes et du sentiment d'aliénation que comporte l'interdiction actuelle pour bon nombre de nos concitoyens anglophones, mais qui en même temps serait respectueuse de l'équilibre qu'il nous faut atteindre pour garder, de façon claire, le caractère français de Montréal et du Québec».

À l'opposé, le maire de la capitale, Jean-Paul L'Allier, qui lui aussi s'en est surtout tenu aux dispositions sur l'affichage commercial, a eu un échange assez musclé avec le parrain du projet, Claude Ryan, qu'il a incité à «ne pas toucher à la loi 101».

«C'est à vous, comme gouvernement, d'assumer à ce moment-ci ce que vous croyez être vos responsabilités. Mais si vous décidez de toucher à la loi 101, ce n'est pas parce que vous percevez un problème quelque part que vous devez nécessairement appliquer la médecine à tout le monde», a précisé le maire L'Allier, en insistant sur le fait que la population de Québec était à plus de 97 p. cent francophone.

Après que le maire de Québec eut indiqué qu'il réclamait l'application de la loi 101 pour toute la région de la capitale et non pas uniquement pour le quartier historique, et qu'il eut comparé le boulevard Sainte-Anne, menant à Sainte-Anne-de-Beaupré, à la

VOIR DORÉ EN A 2

■ Autres informations en page B 1

## JEUNESSE AU SOLEIL OFFRE UNE RÉCOMPENSE

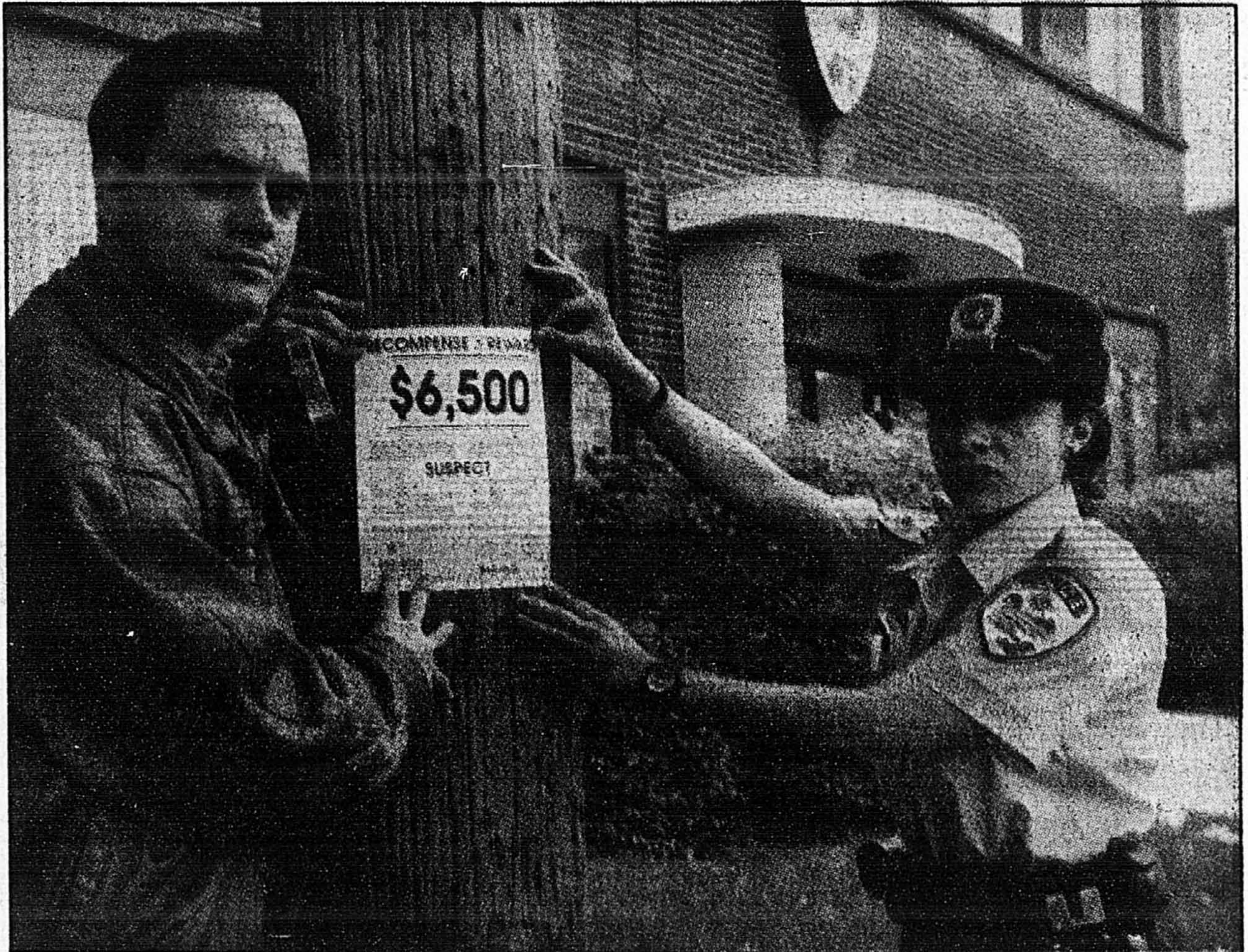


PHOTO DENIS COURVILLE, La Presse

Aidé de l'agent Nellie Vieira, du poste 32 à Outremont, Victor Rodriguez, de l'organisation Jeunesse au Soleil, affiche l'offre de récompense de son organisme pour des informations pouvant mener à l'arrestation et à la condamnation du responsable de la fusillade de samedi au square Dorchester.

## Les policiers ont un portrait-robot du gunman

RICHARD HÉTU

Tandis que l'organisation Jeunesse au Soleil promettait une récompense de 7500 \$ à toute personne pouvant fournir des informations menant à l'arrestation et à la condamnation de l'homme qui a fait feu sur deux policiers samedi dernier, le Service de police de la CUM complétait hier le portrait-robot du gunman.

Comme c'est le cas dans toutes les enquêtes d'importance, le portrait-robot sera d'abord diffusé à l'interne. Les policiers pourront comparer le portrait avec les photos de criminels recherchés qu'ils ont en

leur possession. Dans les jours qui viennent, selon le besoin, le document pourrait être publié dans les médias.

Au moins deux personnes sont susceptibles d'avoir aidé à la réalisation du portrait-robot. L'agent Lucy Krasowski, qui a été la cible du tireur avec son collègue Walter Filipas. Et le chauffeur de taxi qui a fait monter le suspect dans sa voiture, boulevard René-Lévesque, après la fusillade, pour le conduire à Verdun.

L'état de santé de l'agent Filipas, qui a été atteint de deux balles à la tête, demeurait inchangé hier. Il est toujours dans un état semi-comateux, jugé critique. Sa collègue est hors de danger. Elle a été atteinte d'une

balle au visage et d'une autre au genou. Selon la police, il est possible que sa blessure au genou soit le résultat du seul coup tiré par l'agent Filipas lors de la fusillade, survenue vers 2 h 15 samedi matin au square Dorchester.

#### Des affiches dans la rue

Après avoir rencontré la presse lundi, les policiers du SPCUM sont demeurés extrêmement discrets hier sur l'évolution de leur enquête. Les membres de l'unité des crimes contre la personne, qui doivent résoudre l'énigme de la fusillade, ont reçu la consigne du silence.

VOIR GUNMAN EN A 2

# Une idée «médiévale», disent les avocats

Des criminels dangereux pourraient être gardés en prison leur vie durant

MARIE-CLAUDE LORTIE  
du bureau de La Presse

OTTAWA

Le Solliciteur général du Canada, Doug Lewis, propose une modification de la législation qui permettrait de garder indéfiniment certains types de criminels dangereux en prison, sans libération conditionnelle et même s'ils ont fini de purger leur peine.

C'est l'une des principales «propositions législatives» soumises hier par le ministre dans un document qui n'a pas tardé à susciter l'indignation parmi les avocats de la défense. L'idée est «médiévale», a déclaré notamment la

présidente de l'Association des avocats de la défense de Montréal, Isabelle Shurman.

Ces propositions ne constituent cependant pas un projet de loi mais plutôt un document de discussion soumis à l'attention du public et de tous les groupes concernés en attendant qu'un nouveau gouvernement prenne les commandes du pays.

M. Lewis a expliqué qu'il ne croyait pas possible de faire adopter un projet de loi durant le peu de temps qui reste avant l'ajournement de l'été, l'élection d'un nouveau leader conservateur et les prochaines élections.

Actuellement, la loi ne permet aux tribunaux de déclarer un cri-

minel «dangereux» qu'au moment de la détermination de sa peine et de son incarcération, sans que rien puisse être modifié plus tard. Ce sont seulement ces criminels déclarés formellement «dangereux» qu'on peut garder en prison jusqu'à la fin de leur peine, sans libération conditionnelle. Ils doivent cependant être relâchés quand la peine est complètement purgée.

Le ministre propose de modifier la loi afin que l'on puisse classer un criminel comme «dangereux» plus tard, pendant qu'il est en prison. Qui plus est, le fait d'être déclaré dangereux pourrait forcer certains criminels à rester

en prison à vie, même s'ils ont fini de purger leur peine.

La décision finale de déclarer quelqu'un dangereux serait prise par un tribunal, à la demande de la Commission des libérations conditionnelles, agissant elle-même à la demande du procureur de la Couronne sur recommandation des autorités carcérales.

La décision de garder quelqu'un en prison après la fin de sa peine serait toutefois revue automatiquement par la Commission des libérations conditionnelles.

M. Lewis propose aussi des modifications qui permettraient aux autorités carcérales et à la Commission des libérations conditionnelles de refuser plus facile-

ment une libération conditionnelle aux agresseurs sexuels d'enfants. On changerait la loi afin que la Commission des libérations conditionnelles n'ait plus à prouver qu'un «dommage grave» a été commis et que le criminel risque de commettre à nouveau de tels dommages. Le simple fait d'avoir agressé sexuellement un enfant serait considéré comme un «dommage grave». Resterait seulement à prouver le risque de récidive.

L'autre grand volet des propositions législatives touche le calcul des peines d'emprisonnement. Les délinquants en liberté

VOIR AVOCATS EN A 2

EN 90, LES AMÉRICAINS ONT DÉVERSÉ 309 MILLIONS DE KILOS DE PRODUITS TOXIQUES DANS LES GRANDS LACS.



J'ai besoin de vacances - J'ai besoin de vacances - J'ai besoin de vacances - J'ai besoin de vacances - J'ai besoin de vacances

GRÈCE	CIRCUITS EN AUTOCAR	CROISIÈRE	SPÉCIAUX DE DERNIÈRE MINUTE VOLS SEULEMENT	TOUT INCLUS	VOL SEULEMENT	
Séjour de 2 semaines à MIKONOS 1 790 \$	Boston, 4 jours 529 \$ Ogunquit, 7 nuits 449 \$ Washington et Atlantic City, 5 jours 499 \$ Tourée "Country", 10 jours 979 \$	Regal Express, 7 jours NEW YORK - NASSAU - FREEPORT 638 \$	Montego Bay 30 mai, 1 ou 2 semaines 389 \$ Orlando 29 mai, 1 semaine 319 \$ Fort Lauderdale 28 mai, 2 semaines 198 \$	République Dominicaine Club Escapade, 1 semaine 589 \$ Club Embassy, 1 semaine 599 \$ Bavaro Beach (2 repas), 1 semaine 699 \$	Alger 969 \$ Oran 1 098 \$ Casablanca 748 \$ Tanger 869 \$ Tunis 889 \$ Haiti 342 \$ Vancouver 288 \$	Athènes 870 \$ Istanbul 969 \$ Le Caire 1 049 \$ Paris 412 \$ Lyon 382 \$ Bruxelles 558 \$ Beyrouth 969 \$

Les prix par personne incluent les taxes et frais de service et sont basés sur une occupation double. Ils sont sujets à changements sans préavis.

Demain dans La Presse



Sortir

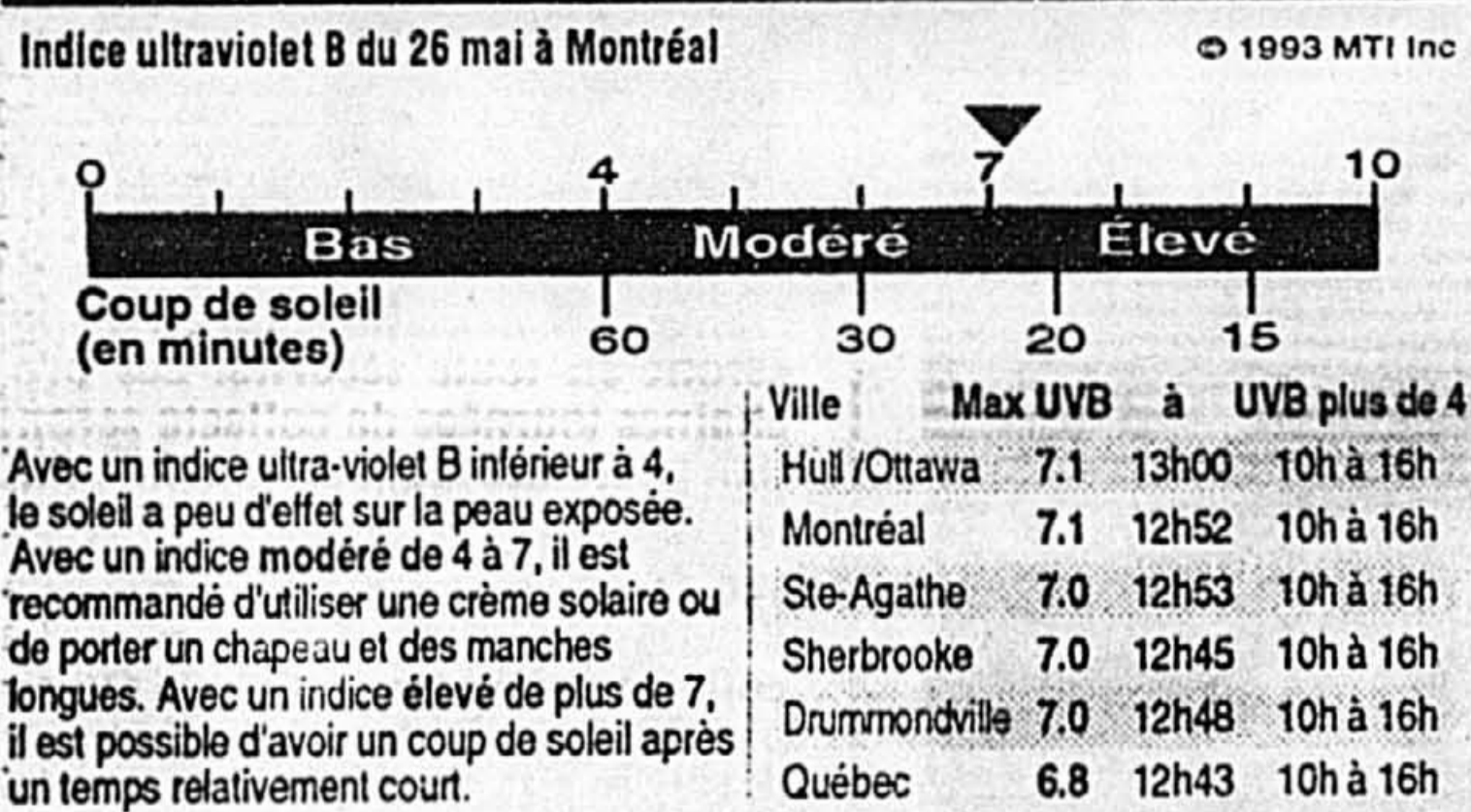
La journée des musées

Pour les gens qui ne sont pas des habitués des musées montréalais, la Journée internationale des musées offre l'occasion et le prétexte de s'engouffrer dans ces édifices qui cachent des trésors souvent étonnants. Mais où aller et que voir? Jocelyne Lepage propose un petit guide des musées établi en fonction de votre personnalité et de vos obligations. Aussi, quelques éléments pour apprécier le circuit «off» du Festival du théâtre des Amériques, qui débute demain.

Collectes de sang

Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:  
 ● à Montréal: Centre des donneurs de sang, Centre commercial Maisonneuve, 2991, rue Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 9 h à 18 h;  
 ● à Montréal: hôpital Sainte-Jeanne-d'Arc, 3570, rue Saint-Urbain, entrée principale, de 10 h à 16 h;  
 ● à Montréal: collecte des policiers du district no 1, en collaboration avec l'école Marie-Anne, école secondaire Marie-Anne, 100, rue Sauvé Est, gymnase, de 10 h 30 à 16 h 30;  
 ● à Montréal: collège Mont Saint-Louis, 1700, boul. Henri-Bourassa Est, salle de jeu, de 14 h 30 à 20 h 30;  
 ● à Mont Saint-Grégoire: collecte 10<sup>e</sup> anniversaire, en collaboration avec le Club Optimiste, Centre récréatif, 45, avenue de la Montagne, de 14 h 30 à 20 h 30.

Le soleil



Les libéraux l'emportent en Nouvelle-Écosse

Presse Canadienne  
HALIFAX

Les libéraux ont remporté une écrasante victoire lors des élections générales qui avaient lieu hier en Nouvelle-Écosse, mettant un terme à 15 ans de pouvoir conservateur et à la carrière politique du premier ministre sortant Don Cameron.

Le leader libéral John Savage, un médecin de famille né au pays de Galles et qui était maire de Dartmouth jusqu'à l'été dernier, deviendra le 26<sup>e</sup> premier ministre de la Nouvelle-Écosse. Il aura 61 ans vendredi.

M. Savage, qui a la réputation d'être un libéral de gauche, a immédiatement dénoncé le discours électoral de M. Cameron, qui voulait avant tout s'attaquer au déficit. M. Savage entend plutôt créer des emplois pour les quel-

que 60000 chômeurs de la province.

«Tant que des Néo-Écossais seront au chômage, nous ne pourrions réduire les dépenses pour retrouver le chemin de la reprise économique», a-t-il déclaré après l'annonce de sa victoire.

Les libéraux ont remporté 40 des 52 sièges à pourvoir à l'Assemblée législative et 50 p. cent des votes. Les conservateurs, avec 31 p. cent des votes, deviendront l'opposition officielle avec neuf députés, eux qui en détenaient 25 au début de la campagne électorale.

Le Nouveau Parti démocratique a amassé 18 p. cent du vote populaire mais n'a pu faire élire que trois députés, comme en 1988.

Environ 75 p. cent des 655000 personnes habilitées à voter se sont prévaluées de leur droit.

MM. Savage et Cameron ainsi que le leader du NPD, Alexa McDonough, ont tous trois conservé leur siège. Mais le chef du Parti conservateur (PC) a étonné ses partisans quand il a annoncé qu'il comptait quitter la politique le plus tôt possible.



M. John Savage

«Après 20 ans de vie publique, il est temps que je laisse la place à d'autres», a déclaré M. Cameron, qui entend démissionner de son poste de chef du PC et de son siège.

M. Cameron avait succédé à John Buchanan voilà deux ans.

après la démission de ce dernier.

Quant à Mme McDonough, qui a reconnu être déçu par les résultats de parti, elle a dit qu'elle entendait continuer à diriger le NPD.

La victoire libérale confirme la résurgence des partis libéraux provinciaux dans les provinces atlantiques, où ils étaient tous dans l'opposition quand Brian Mulroney a été porté au pouvoir, en 1984.

Il y a maintenant au Canada cinq provinces dirigées par des gouvernements libéraux. Outre la Nouvelle-Écosse, ce sont Terre-Neuve, l'Île-du-Prince-Édouard, le Nouveau-Brunswick et le Québec. Le NPD gouverne en Colombie-Britannique, en Saskatchewan et en Ontario, tandis que l'Alberta et le Manitoba sont aux mains des conservateurs.

SUITE DE LA UNE

ENQUÊTE

Enquête sur les services sanguins

Pour l'instant, on ne sait donc pas quelle sera la composition de ce groupe et quels seront ses pouvoirs. La Société canadienne d'hémophilie espère que les enquêteurs auront le droit d'envoyer des sommations pour forcer les gens à témoigner et pour obtenir les documents que le comité des Communes n'a pas réussi à obtenir.

Le ministre de la Santé a expliqué que s'il acceptait maintenant de déclencher l'enquête, c'était pour effacer les doutes qui sont apparus depuis le début de l'année et rassurer le public sur la qualité des services sanguins au Canada. «Personnellement, je pense que si on met énormément de temps sur ce qui s'est passé entre novembre 1984 et l'été 1985, très bien, mais je pense que ce que les Canadiens veulent surtout

savoir, c'est le régime d'aujourd'hui, est-ce qu'il y a moyen d'améliorer sa gestion? Est-ce qu'il est aussi sûr qu'on le pense? C'est une espèce de mise à jour.»

Selon le président du comité des Communes qui a demandé la tenue de l'enquête, Stan Wilbee, le problème fondamental, c'est qu'il n'existe pas d'autorité centrale capable de coordonner et de diriger tout le système. Et c'est ce genre d'autorité que le groupe d'enquêteurs devrait chercher à établir.

Mais Douglas Lindores, de la Croix-Rouge, ne pense pas que ce soit possible parce que techniquement, le fédéralisme canadien ne le permet pas. La santé est un domaine de compétence provinciale.

Le comité a aussi recommandé que tout soit mis en place pour

qu'on retrace toutes les personnes qui ont reçu du sang ou des produits sanguins au Canada durant la période floue, mais la Croix-Rouge ne pense pas être capable de le faire. «La Croix-Rouge dit que ce n'est pas son job de faire cela, mais nous, nous allons mettre de la pression pour que ça se fasse», a rétorqué David Page, de la Société canadienne d'hémophilie. Selon la Croix-Rouge, il faudrait un effort concerté des hôpitaux, du personnel médical, des provinces, bref de tous ceux qui sont impliqués dans le domaine de la santé au pays.

Le comité des Communes a enfin demandé qu'on revise le programme de compensations offertes aux victimes. M. Bouchard a répondu qu'Ottawa avait déjà fait sa part. Reste à savoir si les provinces acceptent de bouger.

GUNMAN

Les policiers ont un portrait-robot du gunman

Les policiers ont toutefois tenu à combattre l'impression voulant qu'ils consacrent de plus grandes ressources pour trouver le responsable de l'agression contre leurs collègues qu'ils le feraient pour un citoyen ordinaire. Il ont rappelé qu'ils avaient travaillé aussi fort pour résoudre les dossiers de Marie-Claude Côté et Chantal Brochu, toutes deux assassinées par des agresseurs toujours au large.

L'offre de récompense de l'organisation Jeunesse au Soleil, qui était de 6500\$ hier midi avant de passer à 7500\$ en début de soirée, a été affichée dans plusieurs postes de police de la CUM de même que dans plusieurs rues de l'île de Montréal, dont celles de Verdun, où le suspect a été conduit en taxi après la fusillade du square Dorchester.

Trois personnes, dont une femme d'affaires qui vit dans le secteur desservi par le poste 25 où travaillaient les agents Krasowski et Filipas, ont contribué à la récompense.

«Nous avons contacté M. Pierre Sangallo (directeur de l'unité des crimes contre la personne) pour le prévenir de notre initiative», a déclaré Mario De Luca, de Jeunesse au Soleil. Nous avons

Incidents armés impliquant policiers et civils



Dans l'exercice de leurs fonctions, un certain nombre de membres des corps de police du Québec ont eu à utiliser des armes et à tirer des coups de feu. Les tableaux suivants dressent un bilan du nombre de personnes touchées lors de ces incidents, au cours des trois dernières années.

1990	Sûreté du Québec	Service de police de la CUM	Autres	Total
Policiers tués	1	0	0	1
Policiers blessés	0	1	2	3
Civils tués	0	2	2	4
Civils blessés	1	3	2	6
1991				
Policiers tués	0	0	0	0
Policiers blessés	0	1	0	1
Civils tués	1	3	3	7
Civils blessés	4	6	1	11
1992				
Policiers tués	0	0	0	0
Policiers blessés	0	0	0	0
Civils tués	0	0	0	0
Civils blessés	1	5	1	7

Source: Ministère de la Sécurité publique

Fabienne Sallin -- (PC)

L'habitude de bien travailler avec la police. Toute information pertinente

sur la fusillade peut être transmise au SPUCM au 280-2052 ou au 280-2777.

Harcèlement: modifications réclamées au projet de loi

Presse Canadienne  
OTTAWA

Un projet de loi destiné à interdire d'épier, de suivre, de harceler ou de menacer de toute autre manière les gens ne donnera pas les résultats escomptés s'il n'est pas modifié après consultation avec les femmes qu'il est censé protéger, ont affirmé hier des groupes de femmes.

Trois organismes différents ont transmis le même message hier, à l'ouverture des audiences sur le projet de loi devant interdire le «harcèlement criminel», c'est-à-dire le fait de suivre, de téléphoner, de surveiller de façon persistante ou de harceler de toute autre manière une personne.

Son principal objectif est de protéger les femmes poursuivies, espionnées ou menacées par des

hommes — très souvent leur ex-mari ou ex-ami — qui vont parfois jusqu'à les tuer.

Le gouvernement devra y apporter des changements radicaux s'il veut que la loi ait les résultats escomptés, a affirmé Mme Lucy Spencer, vice-présidente d'une organisation représentant les immigrantes et les femmes membres de minorités visibles.

Mme Glenda Simms, qui dirige le Conseil consultatif canadien sur le statut de la femme, croit que le Canada et les États-Unis se livrent présentement à une véritable ruée pour faire adopter des lois contre le harcèlement criminel, et que les femmes en sont pénalisées. Vaudrait mieux, dit-elle, consulter d'abord largement les femmes pour identifier les mesures vraiment nécessaires pour régler ce problème.

DORÉ

Doré et L'Allier diffèrent d'opinion

Louisiane advenant que s'y répande l'affichage bilingue, c'est rien d'autre qu'une fin de non-recevoir que le ministre lui a opposée.

Le maire de la métropole, se limitant à la position qu'il a exprimée la semaine dernière à Montréal devant le Cercle canadien, et demeurant très près de son texte, a indiqué que l'attitude linguistique qu'il prêche depuis une dizaine d'années n'a pas changé et qu'elle est «assez assimilable à l'avis qu'a rendu le Conseil de la langue française». Cet avis au ministre, en gros, permettrait l'affichage commercial dans une autre langue que le français, avec prédominance au français, mais pour les commerces indépendants, c'est-à-dire ceux qui ne sont pas incorporés ou, s'ils le sont, qui sont exploités par un propriétaire unique. Le maire a déjà précisé que pour sa part, il pensait aux petits commerces de quatre employés et moins.

M. Doré estime qu'un compromis de cet ordre permettrait de conserver de façon claire le caractère français de Montréal et du Québec, qu'il voit comme «une mesure importante d'incitation et un message important, notamment aux nouveaux arrivants, que la société québécoise est une société qui, du point de vue de la langue de travail, des communications et des échanges, doit primer du point de vue du français.»

«C'est ça que j'ai exprimé comme préoccupation et je vous sou-

mets aujourd'hui que j'ai encore cette préoccupation qu'on puisse trouver une solution durable qui fasse qu'on ne reprenne pas ce débat de façon cyclique et qui est, à mon point de vue, contre-productif», a insisté M. Doré.

Le maire a produit un tableau montrant que 62,4 p. cent des commerces établis à Montréal, en 1992, employaient moins de cinq personnes. Plus de 91 p. cent des établissements emploient moins de 20 personnes et plus de 97 p. cent en emploient moins de 50. Seuls sept employeurs à Montréal emploient 1000 travailleurs et plus, tandis qu'ils sont 19 à en faire travailler entre 500 et 999.

Au ministre Ryan, qui trouvait «un certain nombre de points de votre mémoire qui sont assez proches du contenu du projet de loi 86», le maire de Montréal a senti le besoin d'indiquer qu'il estimait que sa position ou celle du Conseil de la langue française, soit «une approche balisée plutôt qu'une interdiction de l'anglais dans l'affichage», pourrait franchir le «test de raisonabilité» devant la Cour suprême. S'appuyant sur l'opinion donnée au CLF par le constitutionnaliste José Woehrling, de l'Université de Montréal, le maire Doré a aussi évalué que la décision du Comité des droits de l'Homme de l'ONU aurait été différente si la plainte avait été portée par une corporation.

«C'est une plainte d'une personne, d'un individu, qui a été jugée. On a jugé que l'interdiction

d'utiliser l'anglais ou une autre langue dans l'affichage était une atteinte au pacte sur les droits civils et politiques, notamment au deuxième alinéa de l'article 19». Selon lui, le jugement aurait été tout autre avec la recommandation du CLF quant à l'affichage, ou encore avec le compromis qui serait acceptable par Montréal. Un compromis qui, selon lui, dispenserait l'emploi d'«une exception qui est le nonobstant».

Le ministre n'a pas manqué de lui répondre qu'il avait soigneusement étudié la question et qu'il n'était pas du tout de son avis sur cette distinction.

M. Doré partage l'opinion de Claude Ryan à l'effet que la loi 101 et la loi 178 causent à l'étranger «un tort considérable et injustifié au Québec et à Montréal en particulier». Il s'en est expliqué en disant que c'était en raison de l'interprétation qui a pu être faite, «amplifiée», des dispositions interdisant l'usage de l'anglais ou d'une autre langue dans l'affichage commercial.

«J'ai eu l'occasion, à diverses reprises, dans des tournées de promotion, notamment en Amérique du Nord, que ce soit sur New York ou ailleurs, de devoir répondre et corriger des perceptions souvent erronées ou déformées de la réalité sans pour autant nier le fait que ces dispositions linguistiques comportaient une interdiction que nous aurions souhaitée être balisée et c'est le sens de ce que nous présentions historiquement, depuis dix ans», a dit le maire.

AVOCATS

Une idée «médiévale», disent les avocats

qui seraient reconnus coupables d'une nouvelle infraction seraient automatiquement réincarcérés et devraient purger une peine additionnelle avant d'être de nouveau admissibles à la mise en liberté sous condition.

La encore, Me Shurman s'insurge. «Il n'y a plus de place pour le cas par cas, pour les nuances». Selon elle, le gouvernement fait carrément fausse route en ciblant l'incarcération comme moyen de régler le problème de la récidive. Ce qu'il faut, dit-elle, c'est mettre des ressources ailleurs pour régler les problèmes, pas pour construire plus de prisons et empiéter les criminels «pour oublier qu'ils existent».

Les propositions mettent en fait de la chair sur un os pré-électoral dont M. Lewis parle depuis le début de l'année, celui de la loi et de l'ordre, de la protection des victimes et des citoyens, et, plus précisément, du renforcement des mesures coercitives pour certains types de criminels dangereux qui menacent de récidiver à leur sortie de prison. (Ce thème pré-électoral a aussi été abordé par les libéraux, les néo-démocrates et principalement les réformistes).

Ce dernier document fait partie d'une série d'initiatives gouvernementales pro «loi et ordre», dont font partie les projets de loi sur le harcèlement criminel et la pornographie juvénile qui sont actuellement devant le Parlement. Leur mise en place a été demandée, à un moment ou un autre, par le caucus de la famille du Parti conservateur. Les propositions soumises hier par le Solliciteur général répondent d'ailleurs en grande partie aux recommandations de ce comité.

Mais ce sont les recommandations d'un coroner ontarien consécutives à une enquête sur l'assassinat d'un jeune garçon par un agresseur sexuel récidiviste reconnu — l'affaire Stephenson — qui a mis le dossier à l'avant-scène au début de l'année.

Ces recommandations proposent un certain renforcement des mesures législatives, comme le suggère M. Lewis, mais abordent aussi la question du traitement des criminels sexuels et le resserrement des mécanismes déjà en place.

En réponse à ces deux derniers aspects du rapport du coroner, le ministre a annoncé hier les mesures suivantes:

- création d'un poste de coordonnateur national des interventions auprès des délinquants sexuels et accroissement des programmes de traitement pour ces délinquants;
- création d'un comité mixte chargé de déterminer comment il faut prendre en charge et traiter ces délinquants;
- nouvelles politiques administratives pour le Service correctionnel et la Commission des libérations conditionnelles pour resserrer le contrôle des délinquants à risques élevés.

La quotidienne à trois chiffres 556  
 Tirage d'hier à quatre chiffres 8268

ABONNEMENT 285-6911  
 Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30  
 RÉDACTION 285-7070  
 PROMOTION 285-7100  
 COMPTABILITÉ  
 Grandes annonces 285-6892  
 Annonces classées 285-6900

ANNONCES CLASSÉES  
 lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30 285-7111  
 Décès, remerciements 285-6816  
 GRANDS ANNONCES  
 Détaillants 285-7202  
 National, Télé+ 285-7306  
 Vacances, Voyages 285-7265  
 Carrières et professions, nominations 285-7320

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. Courrier de la deuxième classe — Enregistrement: numéro 1400 — Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.  
 RENSEIGNEMENTS 285-7272

21-3  
 MERCREDI 26 MAI 1993

COUPON 2 POUR 1 DU PARC OLYMPIQUE

disponible dans le guide touristique de la Tournée POM des Grands Sites de Montréal.  
 VISITEZ GRATUITEMENT l'exposition LEGO®  
 "VOYAGE DANS L'ESPACE"

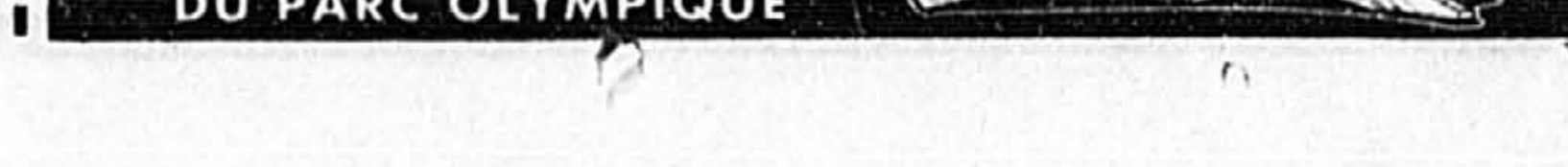
et courez la chance de gagner un voyage à LEGOLAND à Billund au Danemark et plusieurs autres prix.

OUVERT tous les jours  
 Renseignements: (514) 252-TOUR  
 Stationnement: 3200, rue Viau

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_ Âge: \_\_\_\_\_  
 Adresse: \_\_\_\_\_  
 Ville: \_\_\_\_\_ Code postal: \_\_\_\_\_ Tél.: ( ) \_\_\_\_\_

Reglements disponibles à La Presse.

UN AUTRE ÉVÉNEMENT DU PARC OLYMPIQUE



# Des policiers font feu sur un voleur tapi dans un taxi

Après avoir commis un vol dans une pharmacie, l'homme avait pris un chauffeur en otage

MARCEL LAROCHE

■ Soupçonné de s'être emparé à la pointe du revolver de quelques seringues et du contenu du tiroir-caisse d'une pharmacie, un voleur en mal de sensations fortes s'est retrouvé à l'hôpital, blessé par le tir de policiers de la CUM qui l'ont intercepté à bord d'une voiture-taxi.

L'incident qui aurait pu avoir de graves conséquences s'est déroulé tôt hier matin, en pleine rue du centre-ville de Montréal, à l'issue d'un vol à main armée perpétré dans l'une des rares pharmacies offrant un service 24 heures sur 24.

Un homme a fait irruption dans cet établissement de la chaîne Pharmaprix du 901, rue Sainte-Catherine, angle

Saint-André, dans l'est de la métropole, vers 4 h 20 du matin, en braquant une arme à feu en direction du personnel.

S'adressant au pharmacien responsable du quart de nuit, l'individu armé a tout d'abord exigé qu'il lui remettre des seringues, en plus d'une somme d'argent d'environ 200\$ contenue dans le tiroir-caisse.

Témoins impuissants de ce vol commis sous leur nez, la caissière et un gardien de sécurité non armé ont attendu que le truand quitte l'établissement en vitesse avant d'alerter la police.

Les premiers patrouilleurs de la CUM accourus rapidement sur les lieux du crime ont rencontré le gardien de sécurité qui leur a pointé une voiture-taxi dans laquelle venait de s'engouffrer le voleur solitaire.

Pris en filature par les patrouilleurs, le

taxi a tout d'abord emprunté la rue Saint-André en direction sud, pour ensuite prendre la direction ouest sur le boulevard René-Lévesque et aboutir à l'intersection du boulevard Saint-Laurent, où un barrage policier avait été dressé.

Coïncé par plusieurs policiers lui bloquant la route, le voleur désarmé a alors braqué son arme sur le chauffeur de taxi impliqué bien malgré lui dans cette aventure des plus périlleuse.

Des négociations entre les policiers de la CUM et l'homme qui refusait obstinément de libérer son otage et de laisser tomber son arme ont été amorcées en pleine rue. Le siège a pris fin abruptement lorsque les policiers ont profité d'un moment d'inattention du forcené pour tirer trois coups de feu dans sa direction.

Atteint au bras droit et à l'épaule, l'individu a aussitôt été désarmé et maîtrisé par les policiers, sous les yeux terrifiés du chauffeur de taxi qui n'a heureusement subi aucune blessure. Les policiers ont également saisi l'arme du bandit, un revolver de calibre .32 chargé à bloc, ainsi que les seringues et l'argent provenant du vol.

Transporté d'urgence à l'hôpital sous bonne garde policière, le bandit a été soigné pour des blessures ne compromettant en rien sa vie. Dès que son état de santé le permettra, l'homme de 31 ans a passé criminel chargé et qui était en libération conditionnelle au moment de son arrestation, hier matin, comparaitra sur son lit d'hôpital sous de multiples inculpations de vol qualifié, séquestration et possession d'une arme dans un dessein dangereux.

## Logements à louer: le taux d'inoccupation a cessé de baisser à Montréal

GILLES GAUTHIER

■ Le marché locatif de logements dans la grande région métropolitaine et dans la ville de Montréal «a atteint le fond du baril», le taux d'inoccupation n'ayant pas augmenté pour la première fois depuis sept ans.

Il se situait le mois dernier à 6,4 p. cent dans la région, soit au même niveau qu'en avril 1992, a annoncé hier la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL).

Ce «revirement de tendance» s'applique au marché dans la ville de Montréal même, estime Jacques Pelletier, analyste principal de marché à la succursale locale de cet organisme fédéral. Il ne peut le prouver statistiquement parce que certains territoires délimités par la SCHL pour ses enquêtes groupent un quartier de Montréal et une ville de banlieue.

«Long et ardu» s'annonce toutefois le retour à des conditions de marché «plus saines et équilibrées», prévient M. Pelletier.

Le taux d'inoccupation n'est que de 2,1 et 2 p. cent dans les régions métropolitaines de Toronto et Vancouver.

L'analyste explique qu'il ne diminuera que très légèrement au cours des mois qui viennent dans la région montréalaise «en raison de la faiblesse de la reprise économique, des perspectives d'emploi médiocres, de l'accession relativement soutenue à la propriété et des mouvements migratoires (interprovinciaux) moins favorables (au Québec)».

C'est la première fois depuis 1986 que le nombre de logements vacants n'augmente pas, demeurant à 6,4 p. cent dans l'île de Montréal (où se trouvent 80 p. cent des logements de la région), augmentant de 6,2 à 6,8 p. cent à Laval et dans la couronne nord et diminuant de 6,5 à 5,6 p. cent sur la Rive-Sud.

Au total, 29 000 logements sur 457 000 étaient inoccupés dans la région le mois dernier, précise M. Pelletier.

Un taux de 7,7 p. cent avait été enregistré en octobre 1992, un niveau record depuis le premier relevé effectué en 1963 par l'agence fédérale. L'analyste explique «que les résultats des enquêtes d'avril et d'octobre sont difficilement comparables. Les taux sont habituellement plus élevés à l'automne principalement parce qu'au Québec, les baux se terminent en général à la fin de juin».

C'est ainsi que l'organisme prévoit un taux de 7,4 p. cent en octobre prochain.

La stabilisation de la situation en avril par rapport à la même période l'an passé s'explique par «une légère augmentation du nombre de locataires attribuable à des pertes d'emplois moins sévères et un nombre très faibles de nouveaux logements parachevés». A peine un peu plus de 1 000 nouveaux logements ont été complétés au cours des six derniers mois et quelque 700 d'entre eux étaient inoccupés.

Selon M. Pelletier, «une légère remontée de la demande de logements locatifs est en cours depuis un an, mais elle n'est pas encore suffisamment vigoureuse pour réduire sensiblement l'énorme surplus de logements à louer et se traduire par une baisse dans le taux d'inoccupation».

Les immeubles de 3 à 5 logements et ceux de 100 logements et plus présentent les taux d'inoccupation les plus bas, autour de 5,5 p. cent, alors que les plus grands surplus (7 p. cent) se trouvent dans le marché des studios et des logements d'une chambre à coucher. Les logements de trois chambres sont les plus courus, le taux se situant à 4,3 p. cent.

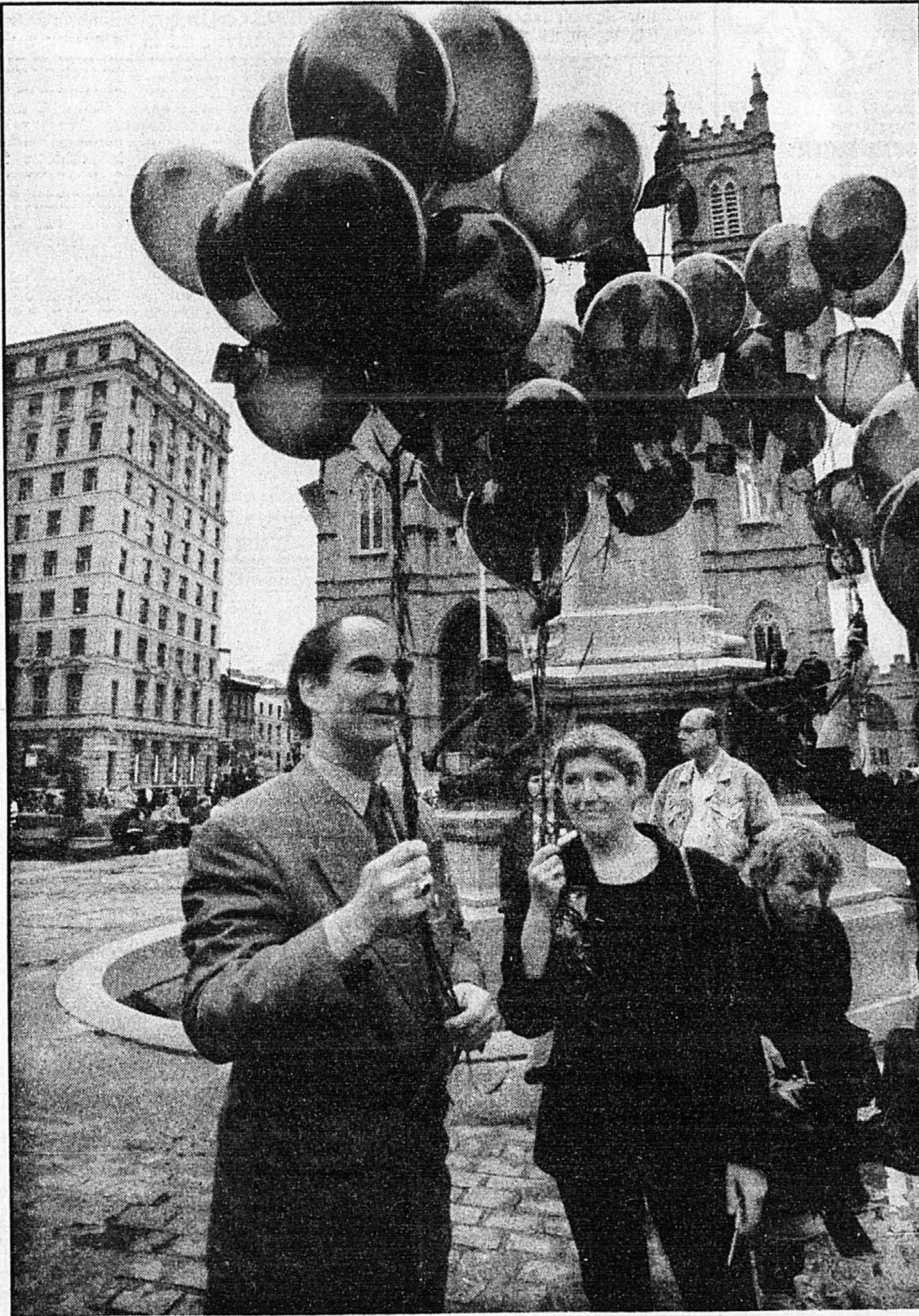


PHOTO JEAN COUILL, La Presse

### Des ballons biodégradables à l'occasion de la Journée internationale des enfants disparus

Le ministre de la Justice, Gil Remillard, a procédé hier à la Place d'Armes à un spectaculaire lancement de ballons biodégradables, qui emporteront dans le ciel de Montréal des photos d'enfants disparus et des graines de myosotis, à l'occasion de la journée internationale des enfants disparus.

## Agression sexuelle contre une mineure: Caron connaîtra le jugement en septembre

LUCIE CÔTÉ

■ Le procès de François Caron, l'attaché politique et frère du député péquiste de Terrebonne, Jocelyne Caron, accusé d'avoir agressé sexuellement une mineure, s'achève, un an après son ouverture.

L'accusé âgé de 32 ans se trouvait sous le coup d'une probation au moment des incidents qui lui sont reprochés, ayant déjà été condamné en 1989 pour une offense semblable (mais impliquant une adulte), commise au moment où il était ambulancier. Il avait alors reçu une sentence de 90 jours de prison, à purger les week-ends.

Dans sa plaidoirie adressée au juge Claude Joncas, de la Cour du Québec, chambre criminelle, le procureur de la Couronne, Me Helen Di Salvio, est revenue sur les circonstances des agressions, qui ont commencé en septembre 1987, quand la victime (que l'on ne peut nommer puisqu'elle est mineure) était âgée

de neuf ans, pour se terminer trois ans plus tard, en octobre 1990.

Même s'il y a eu trop d'incidents — une trentaine — pour que la jeune fille, qui a aujourd'hui 15 ans, se souvienne de tout, elle a fait état dans son témoignage de nombreux actes commis par François Caron qui vont des simples atouchements aux relations sexuelles complètes.

La victime, a rappelé Me Di Salvio dans sa plaidoirie, s'est tue pendant tout ce temps, alors que les agressions se produisaient à deux ou trois reprises chaque mois, parce qu'elle avait peur que Caron se venge. Mais elle avait fini par se confier aux parents d'une amie qui avaient téléphoné à la direction de la protection de la jeunesse.

La Couronne, qui a recommandé au juge Joncas de ne pas tenir compte de la version de l'accusé, a longuement insisté sur la crédibilité du témoignage de la jeune fille, qui ne comportait selon elle ni exagération ni mensonge, mais de nombreux détails «périphériques» qui

étaient le récit et ne peuvent avoir été inventés. La victime a par exemple raconté comment François Caron, avant de l'agresser, poussait un verrou (qui ne pouvait être enlevé que de l'intérieur) pour s'assurer que personne ne pouvait entrer dans la maison. Elle a aussi indiqué où l'accusé gardait le pot de «vaseline» utilisée pour faciliter leurs rapports sexuels.

Juste avant le procès, l'avocat de François Caron, Me Jean-Louis Parcigneau, avait présenté une défense d'alibi. Son client alléguait que le 16 février 1991, date à laquelle la victime situe la dernière agression, il n'avait pas vu la jeune fille, se trouvant avec sa sœur Jocelyne, qui a d'ailleurs témoigné à cet effet. Cet alibi pourrait avoir jeté le discrédit sur le témoignage de la victime en laissant entendre qu'elle mentait.

Toujours dans sa plaidoirie, hier, Me Di Salvio a mis en doute le désespoir de l'accusé qui affirmait avoir voulu se suicider parce que les accusations éventuellement portées contre lui nuiraient à la

carrière politique de sa sœur, pour qui il a commencé à travailler en septembre 1989. «Quelqu'un qui veut se tuer parce que sa sœur est députée et qu'elle risque de prendre une débauche n'attend pas un an et deux mois avant d'aller voir un psychologue», a fait remarquer le procureur de la poursuite.

L'avocat de François Caron, Me Parcigneau, a tenu à répliquer à la vigoureuse plaidoirie de sa collègue qui n'a pas hésité à traiter l'accusé de menteur et qui s'est interrogée sur la formidable mémoire des témoins de la défense.

Il a expliqué, en réponse aux railleries du procureur de la Couronne que, puisqu'une date précise avait été mentionnée par la poursuite à l'enquête préliminaire, il était normal que ses témoins — François Caron et ses deux sœurs — se soient concertés avant de se présenter en Cour, pour déterminer ce qui s'était passé le 16 février 1991.

Le juge Joncas rendra sa décision le 8 septembre prochain.

# L'EXPRESS DU MATIN

## IDENTITÉ DES VICTIMES D'UN ACCIDENT D'AVION

■ L'identité des trois hommes qui ont perdu la vie dans l'écrasement d'un Cessna 180 muni de flotteurs, lundi, dans la région du lac Kempt, au sud de Parent, en Abitibi, a été révélée hier. Il s'agit du pilote, Michel Bouffard, 43 ans, de Laval, et des passagers, Gaëtan Laplante, 33 ans, de Montréal-Nord, et Gilles Gagnon, 30 ans, de Châteauguay. Les trois hommes étaient partis vendredi dernier pour un voyage de pêche au lac Robortine, dans la région de Parent, et devaient revenir à Montréal lundi. L'alerte a été lancée lundi midi quand le centre de secours et de sauvetage des Forces canadiennes, à Trenton, en Ontario, a capté le signal de détresse émis par l'émetteur d'urgence de l'avion. Les débris de l'appareil ont été localisés quelques heures plus tard. Des secouristes des Forces canadiennes dépêchés sur les lieux par hélicoptère ont constaté qu'il n'y avait pas de survivant.

## PASSAGERS CLANDESTINS

■ Trois passagers clandestins d'origine angolaise ont débarqué aux installations portuaires de la compagnie minière Québec-Cartier, à Port-Cartier, au cours du week-end. Les trois individus étaient montés clandestinement à bord du navire MV Donau, le 7 avril dernier, au port africain de Nouadhibou. Agés entre 20 et 24 ans, les trois voyageurs ont demandé le statut de réfugiés dès leur arrivée. Ils ont aussitôt été transférés à Montréal.

## LES DDD À LONGUEUIL

■ Longueuil organise des collectes itinérantes de déchets domestiques dangereux qui permettront à tous ses citoyens de se débarrasser de leurs déchets domestiques dangereux (DDD). Au total, 36 jours de collectes auront lieu dans quatre secteurs de la ville, de manière à desservir tous les quartiers. Une fois recueillis, les DDD seront transportés dans des centres de traitement spécialisés qui en disposeront en toute sécurité. Les prochaines journées de collecte seront lieu jeudi, vendredi et samedi, pour les résidents du quartier situé au sud du boulevard Curé-Poirier et à l'ouest du chemin de Chambly. La collecte se tiendra au Centre Olympia, 2950 rue Dumont. Jeudi et vendredi, le site de dépôt sera ouvert de 13h à 21h et samedi de 9h à 17h. Une preuve de résidence (permis de conduire) pourra être demandée. La ville demande aux citoyens de ne pas venir au site s'ils n'habitent pas le quartier désigné.

## TOAST À L'HISTOIRE!

■ Avec sa nouvelle exposition *Un toast à l'histoire!*, présentée jusqu'au 12 décembre, le Centre d'histoire de Montréal propose de remonter à la source de notre histoire et de découvrir comment l'industrie de l'alcool a marqué le développement de la ville, tant au point de vue économique que social. Les visiteurs verront comment les Montréalais de toutes les époques effectuaient le commerce, ce qu'ils aimaient boire et où ils dégustaient leurs boissons favorites.

## VOL QUALIFIÉ À ST-LUC

■ Un vol qualifié a été perpétré lundi vers 22h au dépanneur S.L. situé à l'angle de Grand Bernier et Moreau à Saint-Luc. Un homme armé d'un couteau a pris la fuite avec une somme de 707\$. Les policiers de la sûreté municipale de Saint-Luc se sont rendus sur place pour effectuer les premières constatations et, quelques minutes plus tard, un policier procédait à l'arrestation du suspect à bord d'un véhicule à Saint-Jean.

## PARCOURS MIRA 1993

■ Dans le but d'amasser des fonds pour des organismes à but non lucratif, dix membres des Forces armées canadiennes à la base de Montréal vont courir 1500 km à l'intérieur du Québec dans les six prochains jours. Courant jour et nuit, les militaires partent de Boucherville aujourd'hui à 13h et finiront à Montréal à 14h lundi prochain. Les dix militaires espèrent amasser la somme de 40 000\$ pour la fondation MIRA.

## PONT FERMÉ À ST-STANISLAS

■ La SQ informe la population qu'à la suite d'un accident routier, le pont enjambant la rivière Batis-can sur la route 159, à Saint-Stanislas, est fermé à la circulation lourde à compter de maintenant et jusqu'à avis contraire. Des ingénieurs du ministère des Transports procéderont à la vérification de la structure demain et aviseront de l'état de situation par la suite.

Peu importe la langue il est sur toutes les lèvres.

L'Oeuf McMuffin 1,19\$ plus taxes sur présentation du bon-déjeuner



**CLUB ULTIMA**  
Le MAGASIN-ENTRÊPÔT qui offre la plus vaste sélection de LINGE DE MAISON et d'ARTICLES DE CUISINE à Montréal.  
**PRÉSENTE**

# UN RAYON DE SOLEIL POUR VOTRE MAISON



**LITTÉRIE**  
ADHÉSION GRATUITE POUR TOUS

**JARDIN**  
IPL  
Bordure de gazon 20", noir 3.69  
Bordure de gazon 20", vert 3.99  
WEED EATER  
Coupe-bordure 8" 32.99  
Coupe-bordure sans fil CLIPSTICK 64.99  
NOMA  
Rallonge de jardin 25 m 10.99  
Jeu de 8 lumières de jardin PAGODE MOONRAYS (incluant rabais de 10\$ du manufacturier) 64.99

**DRAPS**  
Springmaid  
FACET 50% coton / 50% polyester, 180 fils au pouce carré, drap contour, plat ou taie d'oreiller 14.99 à 44.99  
ÉCONOMISEZ JUSQU'À 40%  
Wamsutta  
DELIA 100% coton, 200 fils au pouce carré, drap contour, plat ou taie d'oreiller 19.99 à 64.99  
ÉCONOMISEZ JUSQU'À 43%  
Springmaid  
JEWELLED MARBLE 100% coton peigné, 180 fils au pouce carré, drap contour, plat ou taie d'oreiller 13.99 à 39.99  
ÉCONOMISEZ JUSQU'À 53%  
DAN RIVER  
COLOURED SHADOWS 50% coton peigné / 50% polyester, 200 fils au pouce carré, drap contour, plat ou taie d'oreiller 15.99 à 54.99  
ÉCONOMISEZ JUSQU'À 43%  
Springmaid  
FRESKO 100% coton, 180 fils au pouce carré, drap contour, plat ou taie d'oreiller 12.99 à 42.99  
ÉCONOMISEZ JUSQU'À 41%

**PATIO**  
HENRYKA  
Table en résine, ronde 39.99  
Table rectangulaire en résine 56.99  
Chaise de plage à haut dossier 29.99  
Chaise longue coussinée 39.99  
Chaise coussinée pour la plage 44.99  
Chaise à haut dossier PALOMA en résine 11.99  
Chaise pliante en résine, JOKER 9.99  
Desserte en résine 39.99  
Coussin pour chaise longue 39.99  
TYE-SIL  
Chaise longue en résine 57.99  
ÉCONOMISEZ JUSQU'À 26%

**SERVIETTES**  
MARTEX  
MARQUIS 100% coton, Disponibles en 5 couleurs  
Bain 28 X 50" 6.99  
Main 16 X 26" 5.49  
Débarbouillette 12 X 12" 3.49  
Drap de bain 36 X 64" 17.99  
ÉCONOMISEZ JUSQU'À 42%  
MARTEX  
MARQUIS MATRIX 100% coton jacquard Disponibles en 4 couleurs  
Bain 25 X 48" 6.99  
Main 16 X 26" 5.49  
Débarbouillette 12 X 12" 3.49  
ÉCONOMISEZ JUSQU'À 42%

**BBQ**  
ARKLA  
BBQ ARKLA 40 000 BTU (bonbonne en sus) 119.99  
Bonbonne propane 20 lb 15.99  
Rôtissoire universelle électrique 18.99  
Ensemble de 5 ustensiles pour le BBQ 19.99  
Plaque de cuisson anti-adhésive 12.99  
Indicateur de niveau de propane 2.49  
Housse pour BBQ 50" X 17" X 26" 16.99  
ÉCONOMISEZ JUSQU'À 25%

**ETC.**  
THERMOS.  
Sac isolant THERMOS, capacité 12 canettes 7.99  
Glacière bombée THERMOS, 6.5 l 14.99  
Glacière 27 litres 24.99  
ÉCONOMISEZ JUSQU'À 34%  
Guibb  
Ventilateur de plafond DELTA 42", 4 pales 36.99  
Ventilateur de table 12" avec grille dorée 24.99  
ÉCONOMISEZ JUSQU'À 34%

**ARTICLES DE CUISINE**  
LASER  
Ensemble de 4 couteaux à steak 7.99  
HIMARK  
Panier à pic-nic, 21 pièces 12.99  
rosca  
Essoreuse à salade 10" 3.49  
ZYLISS  
Essoreuse à salade 18.99  
Planchette à steak 3.99  
Ensemble de 4 verres à bière 3.99  
ASSORTIMENT D'ARTICLES DE TABLE EN ACRYLIQUE POUR L'ÉTÉ  
Verres "hiball" 1.59 à 2.79  
Verres "old fashioned" 1.49 à 1.99  
Pichet 7.99 à 11.99  
Cabaret 5.99 à 14.99  
Moules à popsicle 1.29  
Carafe et 4 verres 3.99  
Gatorade 1 l .99  
ÉCONOMISEZ JUSQU'À 50%

**ET BEAUCOUP PLUS**  
DES BAS PRIX D'ENTRÊPÔT, JOUR APRÈS JOUR!

**HEURES D'OUVERTURE**  
LUNDI 10-18 h  
MARDI 10-18 h  
MERCREDI 10-21 h  
JEUDI 10-17 h  
VENDREDI 10-17 h  
SABAT 11-17 h  
DIMANCHE 11-17 h  
TEL: 322-2000  
Cheques personnels sujets à l'approbation de Télécredit.

6755 MÉTROPOLITAIN EST (COIN LANGELEI)

# Pour le maire de Port-Cartier, le projet de relance de l'usine Cascades n'est pas mort

ÉRIC TROTTIER

Le projet de relance de l'usine Cascades de Port-Cartier agonise. Et le coup fatal pourrait bien avoir été porté par le juge Ross Goodwin, de la Cour Supérieure, qui estime que la vente des actifs de Cascades Port-Cartier à une papetière américaine est légale.

Les «actifs» de Cascades, ce sont les sept raffineurs pour lesquels une soixantaine de chômeurs ont occupé l'usine, la semaine dernière. «Sans ces raffineurs, la relance de l'usine est impossible», répète sans cesse le maire de Port-Cartier, Tony Detrio.

Ce dernier, qui avait demandé à la cour d'annuler la vente des raffineurs, n'avait toutefois pas perdu espoir, hier, en apprenant que sa requête a été rejetée par le juge Goodwin. «Les créanciers auront le dernier mot. Ils tiennent leur assemblée vendredi et

nous allons leur faire une offre qu'ils ne pourront pas refuser», a-t-il expliqué à La Presse au cours d'un entretien téléphonique.

Le syndic qui a pris possession des actifs de l'usine, Raymond Marcoux, a conclu la vente des raffineurs pour six millions de dollars, il y a deux semaines, avec la papetière américaine Boise Cascade (qui n'a rien à voir avec Cascades Port-Cartier). Celle-ci veut rapatrier ces machines lourdes aux États-Unis pour une usine de la Louisiane.

Mais le maire Detrio entend déposer vendredi matin une offre ferme de 6,35 millions pour les raffineurs et le reste de l'usine. Le maire a rencontré hier des hauts-fonctionnaires des ministères des Affaires municipales et ceux de l'Industrie et du Commerce, afin de faire approuver un emprunt de 14 millions. Il leur a fait valoir notamment que la Ville de Port-Cartier a enregistré un surplus de 946 000 \$, en 1992, ce qui lui permettrait un tel emprunt.

Mais pour le syndic Raymond Marcoux, la démarche est inutile: «Il est trop tard. La vente des raffineurs est déjà conclue, les papiers sont signés. On ne peut plus l'annuler. Je doute que les créanciers décident de renverser ma décision (de vendre les raffineurs à Boise Cascade), parce que je les avais consultés au préalable. Et puis ça risquerait de nous attirer des poursuites», a-t-il expliqué.

«C'est comme si vous vendiez votre maison et qu'un nouvel acheteur se pointait le lendemain en proposant une meilleure offre; ça ne veut plus rien dire.»

Les choses sont par ailleurs revenues tranquillement à la normale, à Port-Cartier, après la série de manifestations de la semaine dernière. «Les gens sont en attente. Ils croient à la justice et à la logique des choses. C'est pourquoi ils gardent le silence pour le moment», indique le commissaire industriel de Port-Cartier, Guy Landry.

Par ailleurs, le maire Detrio ne sait pas encore quand ses mystérieux investisseurs pourront rencontrer le ministre des Forêts, Albert Côté. «Nous essayons d'arranger ça pour la fin de la semaine», a dit le maire, sans plus de précisions.

Le porte-parole du ministre Côté, Robert Boulay, a pour sa part déclaré: «Nous attendons toujours une demande de rencontre. Le ministre a hâte de rencontrer les investisseurs de M. Detrio.»

Le maire jure depuis des mois qu'il a derrière lui des investisseurs américains et québécois (qu'il refuse d'identifier) prêts à injecter 35 millions pour relancer l'usine de Port-Cartier. Tony Detrio a conclu sa conversation avec La Presse avec une de ses phrases pittoresques, hier: «Moi, je n'ai rien à gagner dans ce projet-là. Si on repart l'usine, ça va créer des jobs et tout sera pour le mieux au pays des merveilles...»



## Manif chez Johnson

Des membres de l'Alliance professionnelle des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec ont manifesté hier devant les bureaux montréalais du ministre Daniel Johnson, rue Sherbrooke. L'Alliance s'est prononcée pour l'acceptation du gel de deux ans à la condition d'obtenir une participation active dans l'organisation du travail ainsi qu'un moratoire sur les transformations et abolitions de postes. L'APIIAQ refuse cependant la récupération d'un p. cent proposée par le ministre en imposant trois journées de congé non payées.

# Un bébé sur 10 naît dans la misère au Québec

Côté fixe des objectifs pour réduire les problèmes en matière de natalité d'ici 2002

NORMAN DÉLISLE  
Presse Canadienne  
QUÉBEC

■ Au Québec en 1991, un bébé sur cinq naît dans la pauvreté, un sur 10 dans la misère.

C'est pour faire face à ces problèmes que le ministre de la Santé, Marc-Yvan Côté, a annoncé hier la mise en place d'une série d'objectifs pour réduire d'ici 10 ans les problèmes en matière de natalité. Ces objectifs, qui devront avoir été atteints en l'an 2002, sont les suivants:

- diminuer à moins de cinq pour cent le taux de naissances prématurées partout au Québec. Ce taux était en 1991 de 6,7 pour cent. Est considéré comme prématuré un enfant né avec moins de 37 semaines de gestation;
- diminuer à moins de 4 pour cent le taux de naissances de bébés de petit poids. Ce taux est de 5,8 pour cent en 1991. Le poids considéré minimal est de 2500 gr;
- réduire à moins de 15 pour

1000 le taux de grossesse chez les adolescentes (17 ans et moins). Ce taux en 1990 était de 18,8 pour 1000;

● réduire les taux d'interventions obstétricales dans l'ensemble du Québec. On vise notamment à réduire à 12 pour cent (il est actuellement de 15 pour cent) le taux de césariennes et d'épisiotomie, et à augmenter le nombre d'accouchements vaginaux après césarienne.

La collaboration de tous les intervenants de la santé, particulièrement les centres locaux de services communautaires (CLSC), sera requise pour atteindre ces objectifs, a fait savoir le ministre.

### Comparaisons

En matière de mortalité néonatale, le Québec se compare avantageusement aux autres pays industrialisés avec 6 décès par 1000 naissances.

C'est légèrement plus que le Japon et la Suède, mais légèrement moins que le Danemark, les États-Unis ou les Pays-Bas.

Par contre, le Québec se com-

pare beaucoup moins bien avec les autres pays industrialisés en ce qui a trait aux naissances de bébés pesant moins de 2500 gr à la naissance ou nés avant 37 semaines de gestation.

Le ministre Marc-Yvan Côté a souligné à cet égard l'importance d'investir dans la prévention puisqu'un bébé de petit poids doit être hospitalisé lors de sa première année de vie et que le coût annuel d'un lit d'hôpital et des soins pour ce bébé dépasse les 100 000 \$.

Le Québec connaît aussi un taux élevé (entre 2 et 3 pour cent) d'enfants qui naissent avec des anomalies congénitales graves. Cela représente de 2000 à 3000 enfants par année.

Le Québec a connu, contrairement au reste du monde occidental, un accroissement du nombre

de grossesses chez les adolescentes de 14 à 17 ans, qui est passé de 12,5 à 18,8 pour 1000 entre 1980 et 1990.

Les données du ministère de la Santé notent que 32 pour cent des naissances chez les mères de moins de 18 ans sont de père non déclaré. Cette proportion atteint 45 pour cent chez les mères de 15 ans.

Enfin, le ministre Côté a rappelé que le gouvernement est en train de mettre sur pied un programme expérimental par lequel les femmes qui accouchent pourront avoir recours aux services d'une sage-femme. Le premier projet pilote doit voir le jour dans les prochaines semaines en Outaouais.

«L'expérience des pays où pratiquent des sages-femmes a démontré que leur présence contribue au développement et au maintien d'une haute qualité de services, à une diminution du taux de prématurité et de naissance de bébés à faible poids», conclut la politique gouvernementale.



Marc-Yvan Côté

# UNE CHANCE UNIQUE S'OFFRE À VOUS!

**La Marquise est**  
3 c.c. 2200 p.c.  
310 000\$ 209 000\$

**La Duchesse**  
3 c.c. 2100 p.c.  
290 000\$ 199 000\$

**Le Duc est**  
3 c.c. 1800 p.c.  
260 000\$ 179 000\$

**Le Dauphin (penthouse)**  
3 c.c. 2357 p.c.  
429 000\$ 294 000\$

CONDITIONS: - Offres valides jusqu'au 30 mai 1993  
- Prix de possession le 1er juin 1993  
- Prix non négociables.

La TPS et la TVQ sont incluses dans nos prix

**Les Châteaux De Casson**  
Phases II et III

Autres modèles disponibles dont: **La Comtesse**  
2 c.c. 1650 p.c. 240 000\$ > 179 000\$  
Bureau des ventes: 796, Mtl, St-Laurent  
**744-1225**  
Lun., mar., mer.: De 13 h. à 20 h.  
Jeu., ven., dim.: De 13 h. à 17 h.

OCCUPATION EN JUILLET 1994

PRÉVENTE DE LA PHASE V à compter de **86 900\$** RÉSERVEZ MAINTENANT

RABAIS DE 5 000\$ SUR CERTAINES UNITÉS

# Le policier Henry, pris dans la fusillade d'Oka, dit que les coups de feu provenaient de partout

ROLLANDE PARENT  
de la Presse Canadienne

Les policiers du groupe d'intervention de la Sûreté du Québec qui se sont rendus à Oka le 11 juillet 1990 avaient pour mission de faire en sorte que leurs collègues du groupe d'urgence puissent démanteler les barricades en toute sécurité.

Deux heures avant le début de l'opération, ils avaient été informés qu'il n'était pas question pour eux de partir à la chasse après des gens ou de faire des arrestations.

« Si des gens se sauvaient, nous n'étions pas là pour les empêcher », a expliqué hier le policier Louis Henry, âgé de 40 ans, à l'enquête du coroner sur la mort du caporal Marcel Lemay survenue lors de cette opération policière. L'enquête en était à sa 45e journée d'audiences.

« Le but de l'opération était d'enlever les barricades. Si des gens s'opposaient ou résistaient, nous étions là pour les convaincre de quitter », a-t-il ajouté.

Le témoignage du policier Henry a permis d'apprendre que la séance d'informations destinée aux policiers du groupe d'intervention avait duré une quinzaine de minutes et s'était tenue dans le corridor attenant à la salle où se déroulait celle destinée à la centaine de policiers du groupe d'urgence qui devaient participer à l'opération.

Le policier Henry a raconté les quelques incidents survenus entre 5 h 30 et 8 h, dans la pinède. Il a mentionné notamment qu'un dénommé « Mad Jap » avait ostensiblement repéré son collègue Paul Montgrain et lui-même alors qu'ils étaient tapis dans le bois, en observation.

Auparavant, peu après leur arrivée sur les lieux, un policier avait signalé la présence d'un homme armé dans le bunker, une sorte de « forteresse » constituée de billots de bois et de quelques sacs de sable.

## Fusillade

Vers 8 h 30, les dirigeants de l'opération ont décidé qu'il fallait déloger l'homme aperçu dans le bunker avant de permettre à la dé-

busqueuse de commencer à enlever les barricades.

Cette tâche est confiée aux policiers Montgrain et Henry.

À 25 pieds du bunker, le policier Henry lance une bombe sonore qui s'accroche dans les arbres. Il en lance une seconde alors que son compagnon l'informe qu'il a vu l'homme sortir et se diriger vers la gauche.

Les deux policiers vont dans le bunker et constatent qu'il n'y a plus personne. Ils le signalent aussitôt à leur dirigeant, Richard Arsenault.

Presque aussitôt, le policier Henry dit entendre de cinq à dix coups de feu, isolés, en provenance justement de la gauche.

Les policiers Montgrain et Henri se couchent près d'un arbre pour se protéger.

Les premiers coups de feu sont suivis d'une fusillade qui provient du terrain de crose.

« Les coups proviennent de l'ouest du terrain, en droite ligne avec le bunker. J'entends le bruit sec d'un projectile se loger derrière moi. Ça rentre.

« On essuie une rafale et en même temps je vois que ça tire derrière, à ma droite.

« J'entends tirer derrière. Je me tourne. Je vois une arme semblable aux nôtres qui tire, en position automatique. Je tire moi aussi en direction du terrain de crose, en semi-automatique, à deux reprises », a raconté le policier Henry.

Peu après le caporal Arsenault, d'une voix excitée, dit qu'un gars de l'équipe est touché.

« Marcel vient de se faire tirer. Marcel est blessé. »

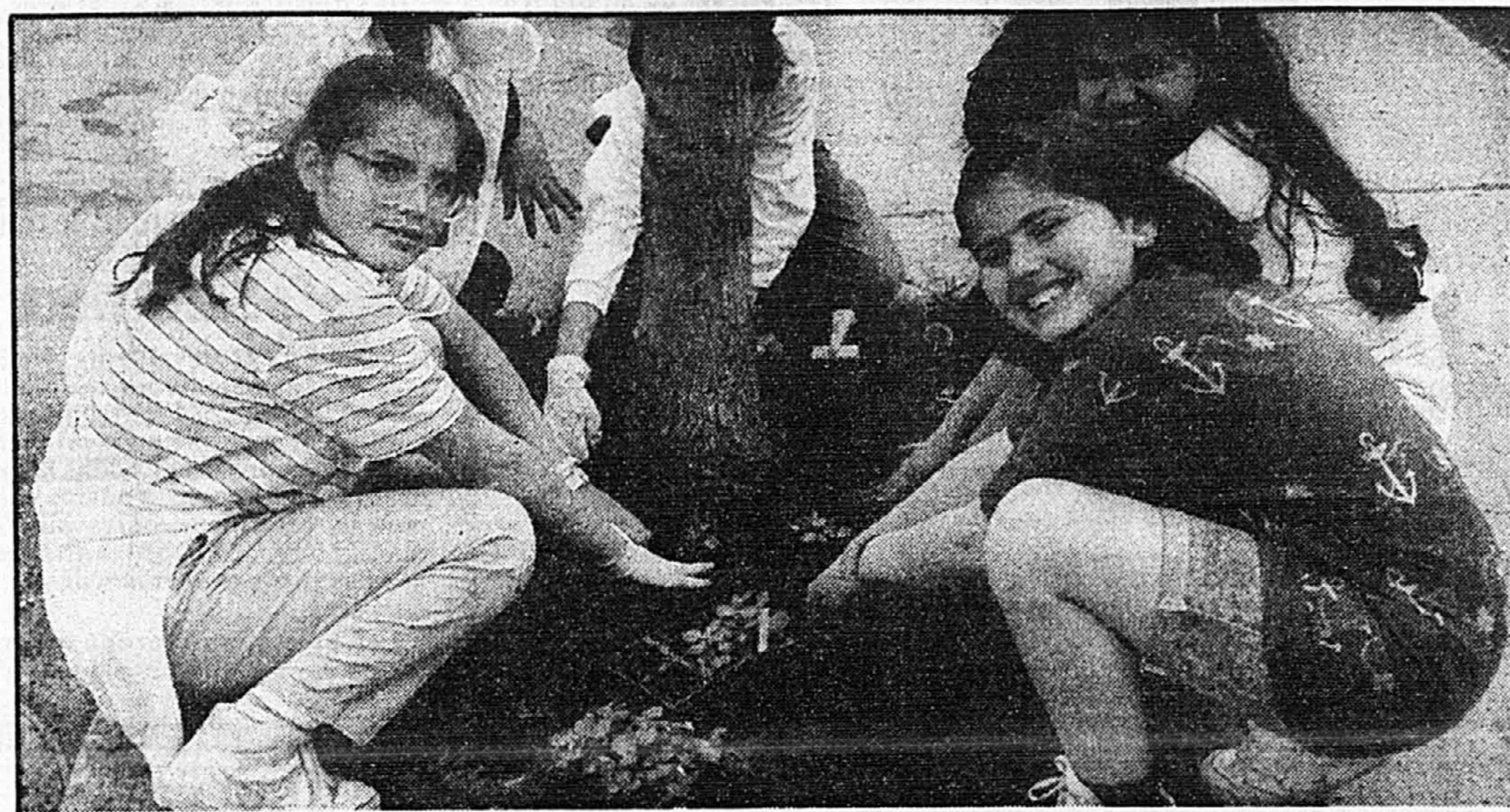
Le chef de l'opération, le caporal Denis Morin invite le caporal Arsenault au calme et demande à être informé de sa position et de la situation.

Pour leur part, les policiers Montgrain et Henry demeurent tapis.

« Nous étions entre deux feux. Nous attendions. Nous venions de nous faire tirer dessus. On regarde pour voir ce qui peut nous sortir dans la face », de dire M. Henry.

Ce dernier a constaté par la suite que trois de ses collègues se trouvaient derrière le bunker.

Trois minutes après la fusillade, le retrait des policiers était complet, selon l'évaluation du policier Henry. Il poursuivra son témoignage aujourd'hui.



## Les enfants passent à l'action

Lassés d'être entourés de débris, d'ordures ménagères et de papiers souillés, les 300 enfants de l'école Saint-Jean-de-la-Croix ont décidé de passer à l'action, en nettoyant leur territoire quotidien de vie et de jeux et en y repiquant des fleurs autour des arbres.

PHOTO JEAN COUPLI, La Presse

# L'ancien directeur général d'Oxfam-Québec poursuit le cabinet de comptables Ernst and Young pour 400 000 \$

LUCIE CÔTÉ

Gaston Truchon, l'ancien directeur général d'Oxfam-Québec, tente à son tour une poursuite en Cour supérieure, quelques jours après son ex-collègue Jean O'Keefe, qui poursuit pour 4 millions l'organisme de charité dont il a été le président.

M. Truchon réclame quant à lui 400 000 \$ de dommages-intérêts à M. H. Marcel Caron et à ses confrères, les comptables du cabinet Ernst and Young auteurs d'un rapport sur la gestion financière d'Oxfam-Qué-

bec, qui est aussi mise en cause dans cette affaire (ses administrateurs seront sans doute appelés à témoigner s'il y a un procès).

Dans sa poursuite, Gaston Truchon, directeur général d'Oxfam-Québec de septembre 1986 à mars 1992, explique: « Toutes les démarches effectuées par le demandeur pour Oxfam à l'égard des projets élaborés par ses conseil exécutif et conseil d'administration ont fait l'objet de rapports verbaux et écrits par le demandeur à ces mêmes conseils qui régulièrement le convoquaient afin qu'il rende compte de ses activités ».

M. Truchon rappelle qu'en octobre 1991, à la suite d'un article de La Presse, où la transparence de l'administration d'Oxfam était remise en question, la firme Ernst and Young avait été chargée de vérifier, entre janvier et mars 1992, la gestion et les finances de l'organisme sans but lucratif.

Or, allégué le défendeur, qui affirme que les comptables ne lui ont jamais permis de s'expliquer, ce sont plutôt ses frais de déplacement et de représentation (et ceux de Jean O'Keefe) qu'on a essayé d'analyser. « Le rapport préparé par les défen-

deurs contient à l'égard du demandeur des affirmations essentiellement fausses ou incomplètes qui sont fondées sur une vérification fautive (...) », écrit-il en énumérant quelques-unes de ces affirmations.

Gaston Truchon, qui écrit également avoir été congédié illégalement à la suite des conclusions de ce rapport, estime que les défendeurs, en laissant publier leur rapport, lui ont causé un tort sérieux, qu'il évalue à 350 000 \$, auxquels s'ajoutent 50 000 \$ pour payer les honoraires qui seront nécessaires à sa défense contre Oxfam.

## COLLÈGE FRANÇAIS

MATERNELLE - PRIMAIRE - SECONDAIRE - COLLÉGIAL

---

**OUVERTURE D'UNE NOUVELLE CLASSE DE SECONDAIRE I**  
aussi bien à Montréal qu'à Longueuil

---

**ADMISSION SUR DOSSIER** - À cette période de l'année, nous privilégions l'admission sur présentation du dossier, des derniers bulletins scolaires. Après étude ou analyse des résultats, l'inscription peut se faire immédiatement, à moins qu'un test ne soit nécessaire.

Autres admissions:

- MATERNELLE et PRIMAIRE:**
  - Annexe nord (Cartierville), 12349, rue De Serres
  - Annexe sud (Longueuil), 1391, rue Beaugrand
  - Annexe centre (Montréal, centre-ville), 185, av. Fairmount Ouest
  - (Renseignez-vous sur les déductions à l'impôt, surtout en prématernelle et maternelle, qui réduisent les frais de scolarité.)
- SECONDAIRE II, III, IV et V**
  - Il reste quelques places à ces 4 niveaux.
  - Pensionnat en sec. I, II et III
  - Résidences pour sportifs en sec. V
  - Transport scolaire assuré par les autobus du Collège (Montréal, Laval, Basse-Laurentides, Rive-Sud)
  - Études-sports: hockey, football, soccer, badminton.
- COLLÉGIAL: (à Montréal seulement)**
  - Il n'est pas trop tard pour des inscriptions en COLLÉGIAL I ou II en:
  - SCIENCES DE LA NATURE Sciences pures et appliquées
  - SCIENCES DE LA SANTÉ Sciences de la santé
  - SCIENCES HUMAINES Sciences de l'administration
  - LETTRES - LANGUES

N.B. - Cours spéciaux de français pour les étudiants allophones du collégial I et II.

- Inscription dès maintenant pour les étudiants sportifs (hockey: Junior Majeur, Junior A du Québec, Collégial Majeur; football: Collégial AA; patinage de vitesse ou artistique...)

1952221 - 526

**Renseignements ou prospectus:**  
**495-2581** Montréal **679-0770** Longueuil

## COMPAREZ 10 ANS D'EXPERTISE!

Voici 10 bonnes raisons de choisir Micro-Boutique:

- La super-boutique Macintosh
- 2300 logiciels, périphériques et accessoires
- Le catalogue Macboutique (produits livrables en 24h)
- Facilité de paiement (Carte plus) et location
- Impression et digitalisation (haute résolution, couleur)
- Impression de posters couleur jusqu'à 52 po x 24 pi
- 6 salles de cours de formation (tout niveau)
- Une équipe de 55 techniciens et logiciens expérimentés
- Une équipe de 25 conseillers dédiés au Macintosh
- Des prix imbattables grâce à notre volume d'achat

### 1579\$



**SPÉCIAL 10<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE!**

**Macintosh Classic Couleur**  
68030, 16 MHz, 4Mo de mémoire vive, disque rigide 80Mo, écran couleur 10po Trinitron de Sony, microphone intégré, clavier régulier, souris II.

100% à l'achat d'un Mac:  
• 4 bons d'achat d'une valeur de 25\$ (pour impression grand format, location de temps ServMac, cours d'initiation, achat d'un logiciel ou accessoire)  
• 1 repas à Souris gratuit  
• 1 abonnement gratuit à Macboutique



## MICRO BOUTIQUE

Centres d'affaires

1983-1993




Concessionnaire autorisé

Montréal  
6615, avenue du Parc  
270-4477

Longueuil  
93, rue St-Charles O.  
674-6253

Sherbrooke  
2433, rue King O.  
(819) 564-4644

Cette offre prend fin le 5 juin 1993. Quantité limitée. Apple et le logo Apple sont des marques déposées. © Apple Computer, Inc. 1993. Tous droits réservés.



Robert Duguay

## Petit ours

Il habite un chalet sur le bord de la rivière Ouareau, deux pièces minuscules, on dirait une maison de poupées. Ils ont planté quelques arbustes, des fleurs, ils ont arrangé les roches sur la rive, ils ont accroché un hamac et se sont acheté un chien.

Ils ont des projets de tomates et de fines herbes dans le jardin, de baignade, de canot sur la Rouge, un mille plus au nord, il paraît qu'à certains endroits les arbres font une voûte au-dessus de l'eau, telle ment épaisse qu'on ne voit plus le soleil et qu'on a l'impression de flotter sur un lit de feuilles; ils connaissent déjà les meilleurs coins de pêche...

Il leur arrive de s'ennuyer de la ville, Claude surtout qui s'était fait une clientèle et quelques amis; Mathieu, lui, est prêt à suivre, n'importe où pourvu que son père ne s'éloigne pas trop.

Il va bientôt avoir 16 ans; pas loin de six pieds, un semblant de moustache, de l'énergie. Il vient de sortir d'un centre de réadaptation de Montréal où il a battu le record de jours consécutifs passés à l'unité «d'arrêt d'agir»: trois mois tout seul dans une cellule.

Pour eux, le petit chalet sur le bord de la Ouareau que leur a prêté un ami, représente le dernier refuge avant le désespoir total et définitif.

« Ça fait 12 ans que le système le renvoie d'écoles spécialisées en institutions; le diagnostic est passé de l'autisme à la schizophrénie à la déficience mentale en passant par la panoplie des psychoses et des névroses. Ils ont dit qu'il souffrait d'une défaillance dans le lobe frontal et qu'il n'avait pas de points de repères. En un mot, personne n'en veut. Si je le laissais faire, ils l'enfermeraient quelque part et on n'en entendrait plus jamais parler... »

Mathieu est atteint du syndrome de la Tourette, une maladie neurologique caractérisée par des tics multiples et des pulsions agressives, comme l'usage de propos orduriers (dite coprolalie) et des sautes d'humeur incontrôlables; en crise, Mathieu se frappe dans le front avec ses poings et il aligne d'interminables chapelets de sacres mêlés à des termes scatologiques et à des insultes.

Mozart souffrait du même désordre.

\*\*\*

Il n'existe aucun recours. Aucun secours. « C'est le désert. C'est pathétique. Des individus que le système a brûlés parce qu'il n'a rien prévu pour eux, j'en connais bien d'autres... »

Mme Evelyn Paiement m'a raconté le cauchemar qu'avait vécu un homme dont les deux enfants étaient atteints. « Après avoir fait le tour du réseau, tous trois brûlés à la corde, ils ont abouti à Pinel. »

Ils avaient un plan, à Pinel: la construction d'une roulotte où les éducateurs auraient pu accueillir les victimes du syndrome sans trop « déranger » les pensionnaires traditionnels...

« Ils se sont réunis pendant des heures, 15 intervenants autour d'une table, et ils ont élaboré une stratégie. Nous vivions tous dans l'espoir. Quand est venu le temps de déterminer qui devait payer, le projet est tombé à l'eau. »

Mme Paiement m'a bien fait promettre de spécifier que tous les cas de syndrome de la Tourette n'aboutissent pas systématiquement aux problèmes de Mathieu, troubles d'apprentissage, problèmes de comportement, agressivité et rage. Il existe des cas légers, des gens en souffrent toute leur vie et ne le savent même pas.

« Mais un enfant atteint gravement nécessite une surveillance continue. Claude ne peut pas travailler, c'est indéniable. Si personne ne l'aide, il va consacrer le reste de sa vie à s'occuper de Mathieu, et à rien d'autre. »

Au cas où cela pourrait être utile, Mme Paiement m'a aussi demandé de donner le numéro de téléphone de l'Association: 345-0251.

\*\*\*

Claude avait 20 ans lorsque Mathieu est venu au monde.

« Je n'avais même pas mon secondaire V... »

Il est quand même parvenu à compléter un DEC en éducation spécialisée au cégep Marie-Victorin, et puis une maîtrise en counseling et orientation à l'université Laval.

Il a ouvert un bureau de consultation pour les personnes atteintes de cancer, il a publié sa thèse, entrepris son doctorat.

Et puis... crac!

« Ils m'ont eu... »

Les huissiers qui sont venus vider son appartement quatre fois, les psychiatres, les CLSC, les directeurs d'écoles qui l'appelaient quatre fois par jour à son travail pour lui dire qu'ils n'en pouvaient plus; son ex-femme; le responsable des transports à l'Institut Irénée-Lussier qui a dit, un jour, « cet enfant a déjà trop de soins »; les voisins qui appelaient la police parce qu'il y avait trop de bruit dans l'appartement quand Mathieu faisait ses crises...

« Avant de capoter complètement, j'ai pris mes dernières économies et on est partis trois mois au Mexique. On est passés par la Floride, la Louisiane, le Texas; on s'est battus avec la mer, on a fait du cheval dans la jungle; j'ai été malade et Mathieu s'est occupé de moi; je lui ai enseigné l'espagnol... »

« Quand on est revenu, la Direction de la Protection de la Jeunesse m'attendait... une autre enquête, peut-être bien la cinquième... J'ai réussi à obtenir qu'il soit évalué à l'hôpital Sainte-Justine. Ça a duré deux mois et demi... »

Claude a appris que son fils avait un quotient intellectuel de 54, qu'il ne devait pas le laisser manipuler des objets qui pouvaient constituer une arme, et leur vie a repris son cours normal, c'est-à-dire que le système a continué de les balancer d'un gouffre à un autre.

« Je n'ai plus rien. Mon bureau, tout mon fric, mon énergie, la plupart de mes amis se sont éloignés à cause des bibittes du petit, tout y a passé; à 38 ans, je viens de retirer mon dernier chèque d'assurance-chômage et je tombe sur le BS et je dois 25 000 \$ d'emprunts pour mes études. Je n'en peux plus... »

Au fait, leur petit chien s'appelle Nanouk. « Ça signifie petit ours en inuit », m'a appris Mathieu.

## Logiciels contrefaits

La section des enquêtes fédérales de la GRC à Montréal a exécuté, le 11 juin 1992, un mandat de perquisition en vertu de la loi sur le Droit d'auteur dans une résidence de Saint-Laurent. Cinq micro-ordinateurs et plus de 7000 logiciels ont été saisis, ce qui porte la valeur approximative de la saisie à 250 000 \$.

L'enquête a cependant révélé que Jean Guy Delévo a publié des annonces dans les journaux de Montréal et Trois-Rivières et qu'il a vendu des logiciels protégés pour aussi peu que 7 \$ la disquette.

Delévo a plaidé coupable, la semaine dernière, à quatre accusations de vente commerciale de logiciels contrefaits.

## SOUPER AUX HOMARDS ET DANSE

Aux Gymnases du Patro Le Prévoist

7355, Christophe-Colomb, Montréal

POUR RÉSERVATION TÉL.: 273-8535

LE SAMEDI 29 MAI 1993

Ouverture des portes à 18 h - Souper de 19 h à 21 h.

Hors-d'œuvre, homard à volonté, salade

Vin et service de bar en sus

Vente de tabliers et pinces sur place

Danse de 21 h à 1 h

Coût du billet: 35\$ par personne (toutes taxes incluses)



## Contrat de 108 millions pour la modernisation de la ligne de train Montréal-Deux-Montagnes

Le ministre des Transports Sam Elkas, accompagné de Joseph Vilagos, vice-président de CANAC International, a donné hier à la Gare centrale de Montréal le signal de départ aux travaux de modernisation de la ligne de train de banlieue Montréal-Deux-Montagnes en octroyant, au nom du gouvernement du Québec, un contrat de 108 mil-

lions à CANAC, une filiale à part entière du CN.

En vertu du contrat, dont l'annonce s'est faite en présence de nombreuses personnalités des milieux politique et administratif, Québec confie à cette entreprise le soin de gérer et de réaliser l'ensemble des travaux de modernisation de la ligne Montréal-Deux-Montagnes, à l'exception de la

construction des parcs de stationnement locaux et régionaux qui sera effectuée en régie par le ministre des Transports du Québec.

Entre juillet 1993 et septembre 1994, les travaux consisteront principalement à remplacer les rails, le ballast, les systèmes de signalisation et de communication et à aménager une piste d'essai qui servira à tester les voitures de Bombardier, qui seront livrées au rythme d'une par semaine à compter de septembre 1994.

Quant aux travaux reliés à l'électrification des voies, ils débuteront à l'été 1994 pour se terminer en septembre 1995. Le réaménagement des stations sera amorcé dès cet été et sera complété à la fin de 1995. L'échéancier de réalisation prévoit la mise en opération du service de train modernisé pour septembre 1995 et le maintien du service actuel d'ici là, à l'exception de périodes d'arrêt de service d'une durée de quelques semaines à chaque été.

Le ministre Elkas a tenu à rassurer les usagers du train de ban-

lieue: «Un très bon service de remplacement a été prévu en collaboration avec la Société de transport de la CUM, la Société de transport de Laval (STL) et le Conseil intermunicipal de transport de Deux-Montagnes et ce, afin de rapprocher le temps de parcours des autobus à celui du train en période de pointe», a-t-il indiqué.

Le service par train sera complètement interrompu entre le 3 juillet et le 29 août prochain. Sur le territoire de Montréal et de Laval, à l'exception de la station Laval Links, un service provisoire de transport par autobus reliera directement chaque station au centre-ville de Montréal.

On utilisera à cette fin l'ancien terminus de la Société de transport de la rive sud de Montréal, au centre-ville.

Les autobus du Conseil intermunicipal de transport de Deux-Montagnes seront utilisés dans le cadre d'un service de navettes prévu entre Deux-Montagnes et la station Laval-sur-le-lac, via l'estacade enjambant la rivière des Mille-Iles.

### Prestations pour 1292 travailleurs

Jusqu'à 1292 travailleurs, victimes de licenciements désignés survenus dans 74 entreprises, pourraient recevoir au total 20,8 millions en prestations dans le cadre du programme d'adaptation pour les travailleurs et travailleuses âgés (PATA), ont annoncé hier les gouvernements fédéral et québécois.

Les prestations seront accordées à des travailleurs âgés de 55

à 64 ans, qui ont perdu leur emploi à la suite de licenciements collectifs permanents et qui ont très peu de perspectives de réemploi.

Le comité PATA Canada-Québec déterminera quels travailleurs et travailleuses auront droit aux prestations. Le fédéral défraie 70 p. cent des coûts du PATA et le Québec, trente p. cent.

# Voyez double! Voyez rouge!

## 2 homards parfaitement cuits à la vapeur

# 12 95 \$

seulement

Heures d'ouverture:  
Dimanche au jeudi, de 11 h 30 à 23 h  
Vendredi et samedi,  
de 11 h 30 à minuit Cartes de  
crédit principales acceptées.

## LE BIFTHEQUE

La plus grande maison du bifteck en ville

100, boul. de Montagne, Boucherville 449-3388

86, rue de la Gare, Saint-Sauveur 227-2442

6705, ch. Côte-de-Liesse, Saint-Laurent 739-6336

Reservations disponibles pour  
groupes de 6 personnes ou plus.  
Salles de réception pour groupes de  
25 à 350 personnes.

## La Boucherie

Nos spéciaux en vigueur du 26 mai au 1 juin 1993

Petites côtes  
levées de porc

Tout le monde se réglera. Un goût raffiné jusqu'au bout des doigts.

3 49\$ lb 7 69\$ kg

Bifteck de côtes

Pièce de bœuf de 12 à 16 lb de première qualité. Agé à la perfection pour biftecks ou rôtis, tranché comme vous le désirez.

4 99\$ lb 11 00\$ kg

Feuilletés de pommes  
de terre ou Verenikas

Spécialité de Bubbie Rays

6 / 249\$

## LE BIFTHEQUE

Une fois que vous aurez dégusté nos grillades au restaurant, vous voudrez répéter l'expérience à la maison.

OBJECTIFS • CIBLES • STRATEGIES • TACTIQUES • DISTRIBUTION

### Tout ce qu'il vous faut pour rédiger un plan marketing.

ENTREPRISES  
PRODUITS  
SERVICES  
MARCHÉS



33 SUJETS  
DÉJÀ ÉCRIT  
12 000 MOTS  
FACILE ET RAPIDE

Y compris les mots.

Conçu par des conseillers, cette disquette multi-choix incluant des conseils d'experts, vous offre les mots et l'expertise pour rédiger un plan marketing sur n'importe quel traitement de texte PC ou Mac. Le texte préalablement écrit, grâce à son format multi-choix incluant des conseils d'experts, vous permet de réaliser en un rien de temps un plan marketing digne d'un spécialiste. Un plan marketing à la portée de vos doigts pour seulement 99\$.

COMMANDEZ AU (514) 762-3212 ou 1-800-363-9939

RELATIONS PUBLIQUES • EVENEMENTS • TELEMARQUETING

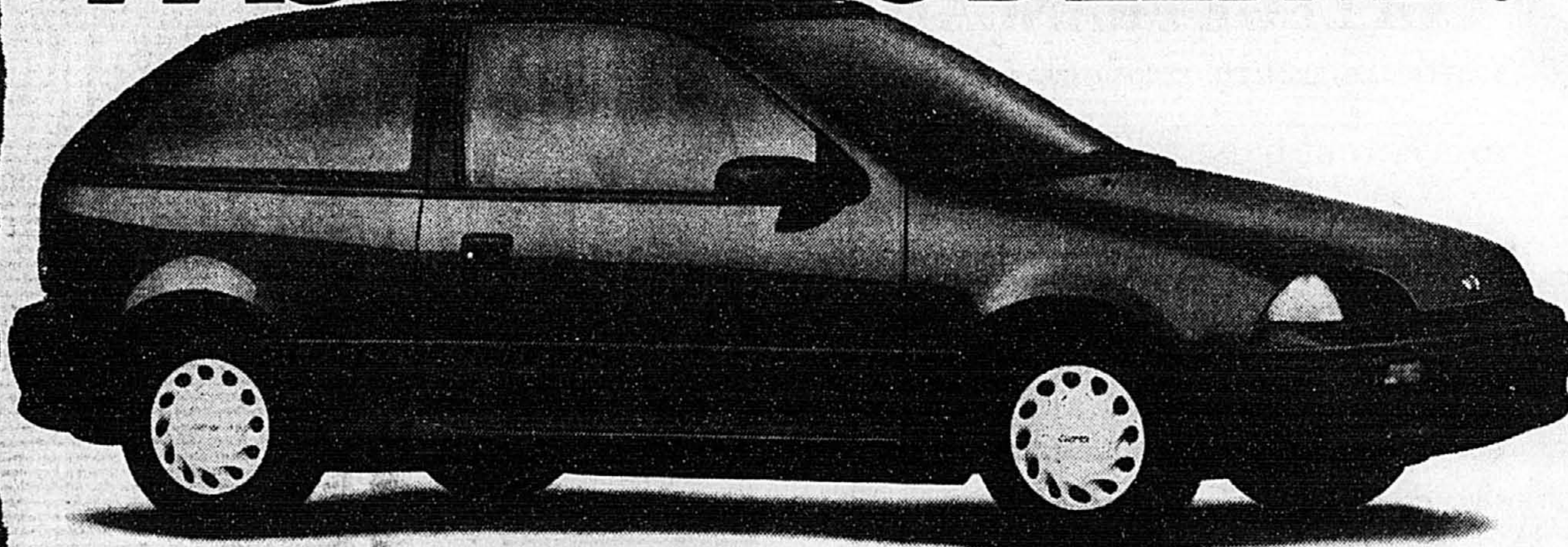
GROSSISTES • MAGASINS DE DÉTAIL • MARKETING DIRECT

MARCHANDISAGE • PUBLICITÉ • PROMOTION DES VENTES



« T'AURAS UNE  
AUTO QUAND TU  
POURRAS T'EN  
PAYER UNE ! »

# PAS DE PROBLÈME!



Geo Metro 3 portes 1993

Seulement

# 7993\$\*

Vous pouvez maintenant vous offrir une championne de l'économie d'essence qui respecte votre budget.

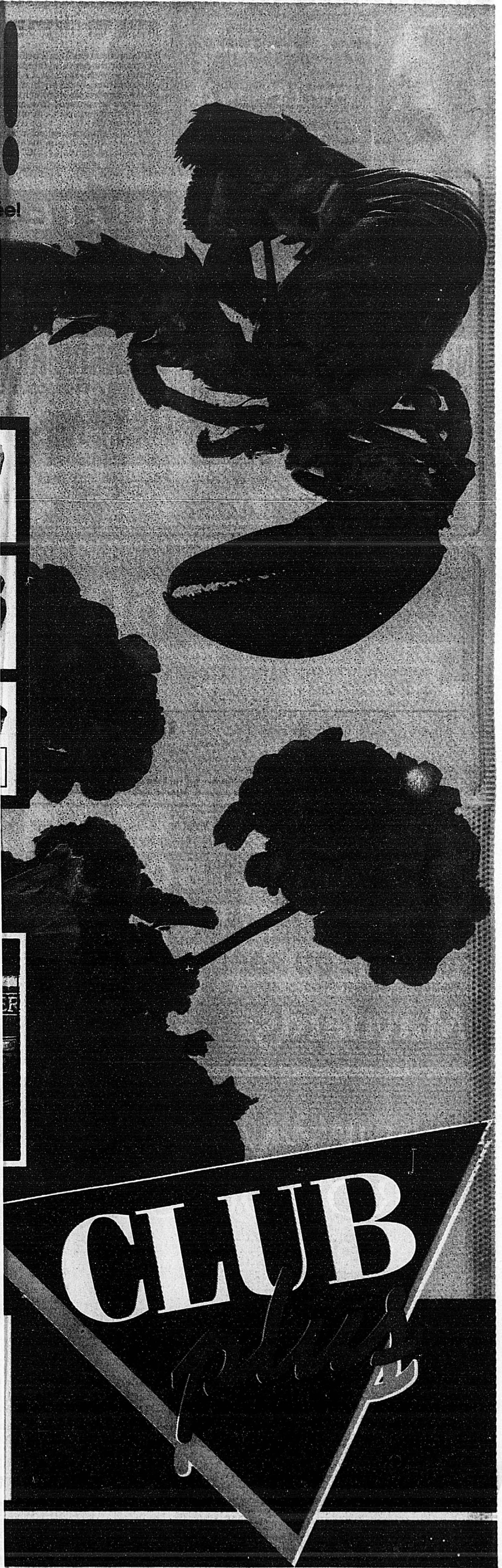
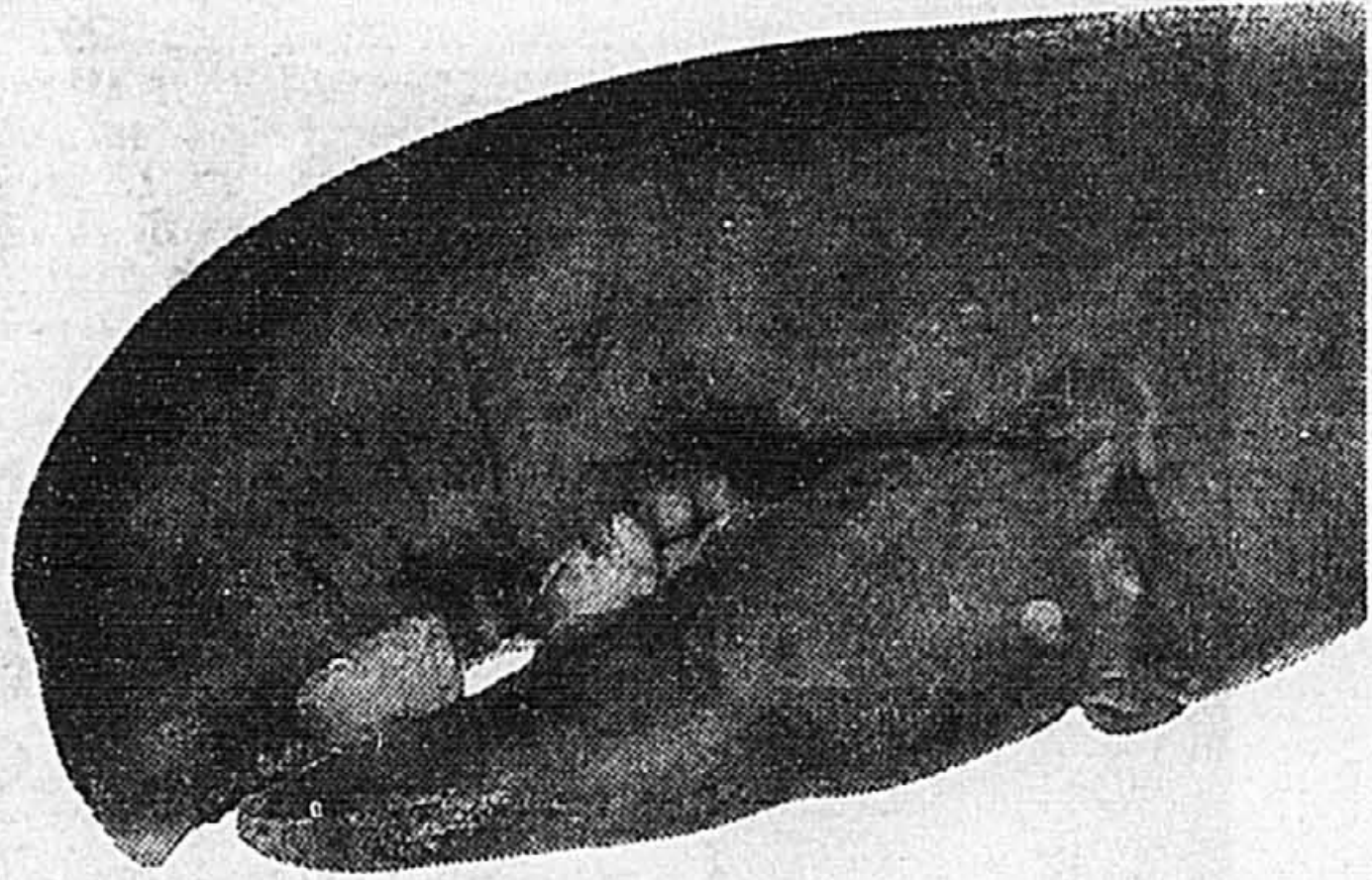
- Moteur 3 cylindres de 1 litre
- Boîte manuelle 5 vitesses
- Économie d'essence impressionnante :  
4,4 litres/100 km (64 milles au gallon)\*\*  
sur la grande route  
5,5 litres/100 km (51 milles au gallon) en ville
- Garantie GM TOTAL\*\* de 3 ans/60 000 km\*\*\* sans franchise

Geo Assistance  
ROUTIÈRE

\*Taxes et transport en sus. Tous les rebuts tactiles GM inclus. Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux modèles de base 1993 en stock. \*\*Nécessite votre concessionnaire pour tous les détails. \*\*\*Après la période de concessionnaire de carburant 1993 de Transport Canada. \*\*\*\*Selon la première éventualité. \*\*\*\*\*L'assistance routière Geo est offerte sur les modèles Geo 1993. Durée: 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. Détails chez votre concessionnaire Chevrolet Geo Oldsmobile.

VOS CONCESSIONNAIRES  
**CHEVROLET**  
**Geo**  
**Oldsmobile**  
PARTICIPANTS

QU'EST-CE QU'UN  
HOMARD,  
UN GÉRANIUM  
ET LES  
PRODUITS  
CLUB PLUS  
ONT EN  
COMMUN?



# LES BAS, BAS PRIX MAXI!

Maxi vous offre fraîcheur, qualité, abondance et variété à bas, bas prix, tous les jours, 52 semaines par année! Découvrez la différence Maxi et profitez-en dès aujourd'hui!



## Comparez et constatez!

Maxi vous propose des bas, bas prix sur des centaines de produits Club Plus : des produits à prix équivalents ou inférieurs à ceux de Club Price\*, dans des formats qui vous conviennent.

\*Club Price est une marque déposée de Price Company, Californie, États-Unis d'Amérique.



<b>CROUSTILLES</b> régulières ou BBQ HUMPTY DUMPTY 454 g <b>185</b> COMPAREZI 185 Club Price : 454 g <b>185</b> COMPAREZI 185	<b>FRITES</b> SURGELÉES régulières McCAIN 1 X 2,25 kg <b>249</b> COMPAREZI 249 Club Price : 2 X 2,25 kg <b>499</b> COMPAREZI 249	<b>SUCRE BLANC</b> granulé LANTIC 2 kg <b>137</b> COMPAREZI 68¢ Club Price : 10 kg <b>849</b> COMPAREZI 84¢
<b>BOISSON</b> AUX FRUITS choix de saveurs SPRINT/FBI 3 X 250 mL <b>76¢</b> COMPAREZI 76¢ Club Price : 9 X 3 X 250 mL <b>689</b> COMPAREZI 76¢	<b>COLLATION</b> INSTANTANÉE choix de saveurs GATTUSO 1 X 65 g <b>65¢</b> COMPAREZI 65¢ Club Price : 6 X 65 g <b>395</b> COMPAREZI 65¢	<b>RELISH</b> choix de saveurs CORONATION 1 X 375 mL <b>99¢</b> COMPAREZI 99¢ Club Price : 4 X 375 mL <b>499</b> COMPAREZI 124
<b>CRISTAUX</b> À JUS choix de saveurs LIPTON 1 X 475 g <b>109</b> COMPAREZI 22¢ Club Price : 3 X 454 g <b>329</b> COMPAREZI 24¢	<b>PÂTES</b> ALIMENTAIRES au choix GATELLI 1 X 500 g <b>79¢</b> COMPAREZI 72¢ Club Price : 5 X 450 g <b>399</b> COMPAREZI 79¢	<b>CREVETTES</b> à cocktail PACIFIC PRIDE 1 X 113 g <b>119</b> COMPAREZI 119 Club Price : 3 X 113 g <b>369</b> COMPAREZI 123

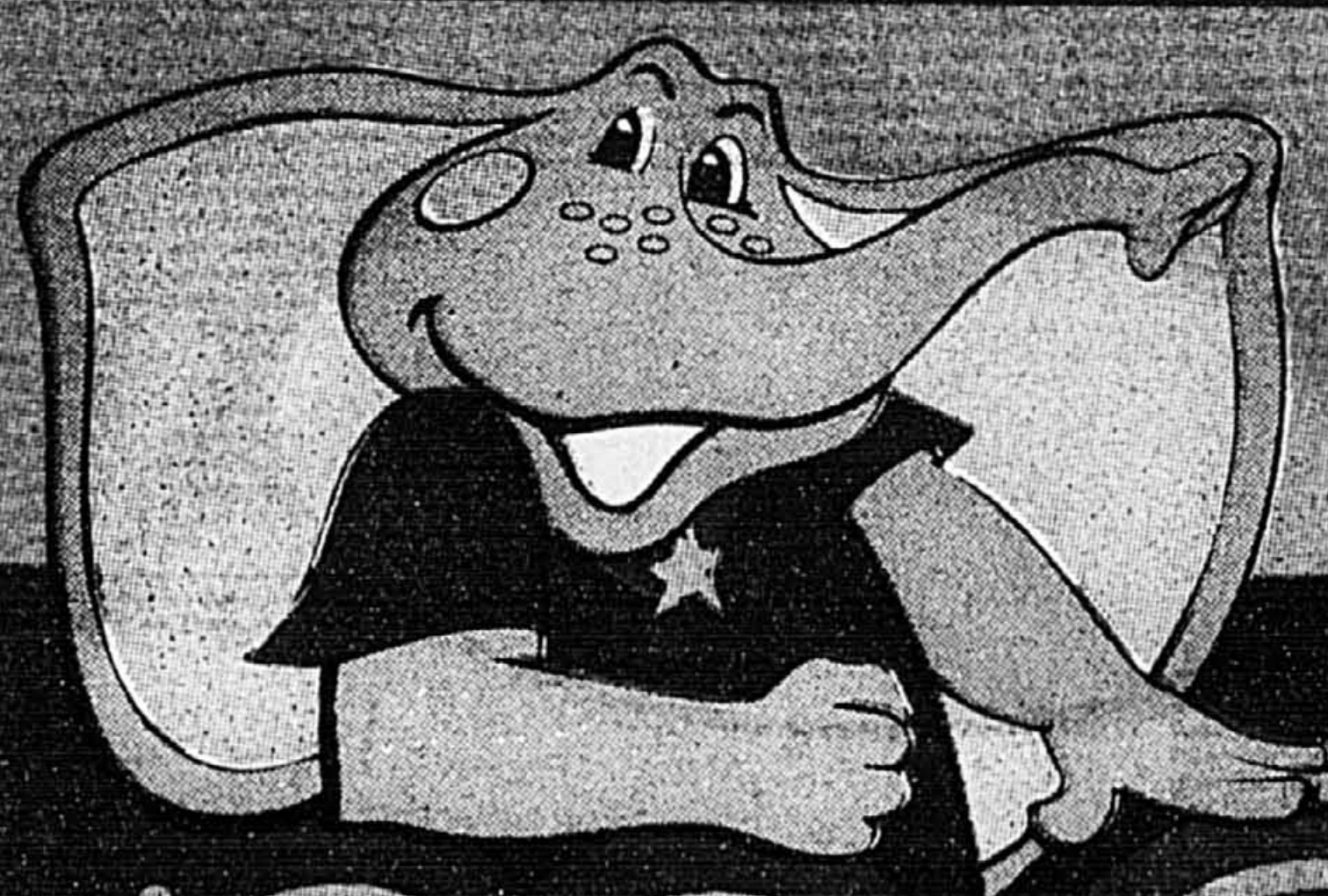
Comparaisons de prix effectuées aux Club Price de Anjou et/ou Laval les 7 et 8 avril 1993. Les prix de Club Price sont en vigueur.

## Profitez aussi de ces Maxi éco

**HOMARD VIVANT**  
produit du Québec  
grosseur 3/4 - 1 lb  
**3/999**  
PRODUIT DU QUÉBEC

**FLEURS ANNUELLES**  
au choix  
9 à 15 plants par boîte  
**2/500**  
**GÉRANIUMS**  
pot de 3 1/2"  
**95¢** ch.

**TERRE NOIRE**  
OU DE SURFACE  
PREMIER  
30 L  
**4/468**  
30L



**Interac**  
En vigueur jusqu'au 30 mai 1993.  
Pas de vente aux marchands.  
Nous nous réservons le droit de  
limiter les quantités. Le texte  
prévalut en tout temps.

**HEURES**  
**D'OUVERTURE PROLONGÉES**  
Lundi au vendredi :  
8h à 21h  
Samedi et dimanche :  
8h à 17h

- |  |  |  |
|--|--|--|
| <b>ANJOU</b><br>Galeries d'Anjou   | <b>JEAN-TALON</b><br>4375, Jean-Talon Est          | <b>ROSEMÈRE</b><br>Galerie Mille-Îles                    |
| <b>BROSSARD</b><br>Place Portobello<br>7200, boul. Taschereau Ouest      | <b>LASALLE</b><br>Place Newman<br>321, rue Dollard | <b>ST-JÉRÔME</b><br>Carrefour du Nord                    |
| <b>CHATEAUGUAY</b><br>114, boul. St-Jean-Baptiste                        | <b>LASALLE</b><br>Carrefour Angrignon              | <b>ST-LAURENT</b><br>Place Vertu                         |
| <b>DELSON</b><br>Place Delson  | <b>LAVAL</b><br>Centre 2000                        | <b>ST-LÉONARD</b><br>5850, boul. des<br>Grandes-Prairies |
| <b>DORVAL</b><br>Centre Les Jardins de Dorval                            | <b>LONGUEUIL</b><br>2685, Chemin Chambly           | <b>TERREBONNE</b><br>Les Galeries de Terrebonne          |
| <b>GREENFIELD PARK</b><br>Place Greenfield Park<br>399, boul. Taschereau | <b>PINCOURT</b><br>101, boul. Cardinal-Léger       | <b>VERSAILLES</b><br>Place Versailles                    |
|  | <b>POINTE-CLAIRE</b><br>Complexe Pointe-Clair      |  |



# Le maximarché des BAS, BAS PRIX!

# ALCOOL - DROGUE



un problème dans ta vie?  
le Père **Paul Aquin** s.j.  
veut t'aider  
**(514) 229-3426**

DEPUIS 1978  
**PAVILLON  
GRAND ÉLAN**  
C.P. 119, Mt-Rolland, Qué., J0R 1G0

# L'idéologie patrimoniale mènerait à l'impasse

**JEAN-PIERRE BONHOMME**

■ L'intérêt des Québécois pour la protection du patrimoine a tendance à devenir « morbide », cette préoccupation produisant une véritable « inflation » idéologique, une mode qui pourrait figer à jamais le développement des villes du territoire.

C'est la crainte que le doyen de la Faculté d'aménagement de l'Université de Montréal, M. Jean-Claude Marsan, a exprimée hier. Il était invité à participer

aux cérémonies d'inauguration des locaux réaménagés de l'Institut national de recherche scientifique du Québec (section urbanisation).

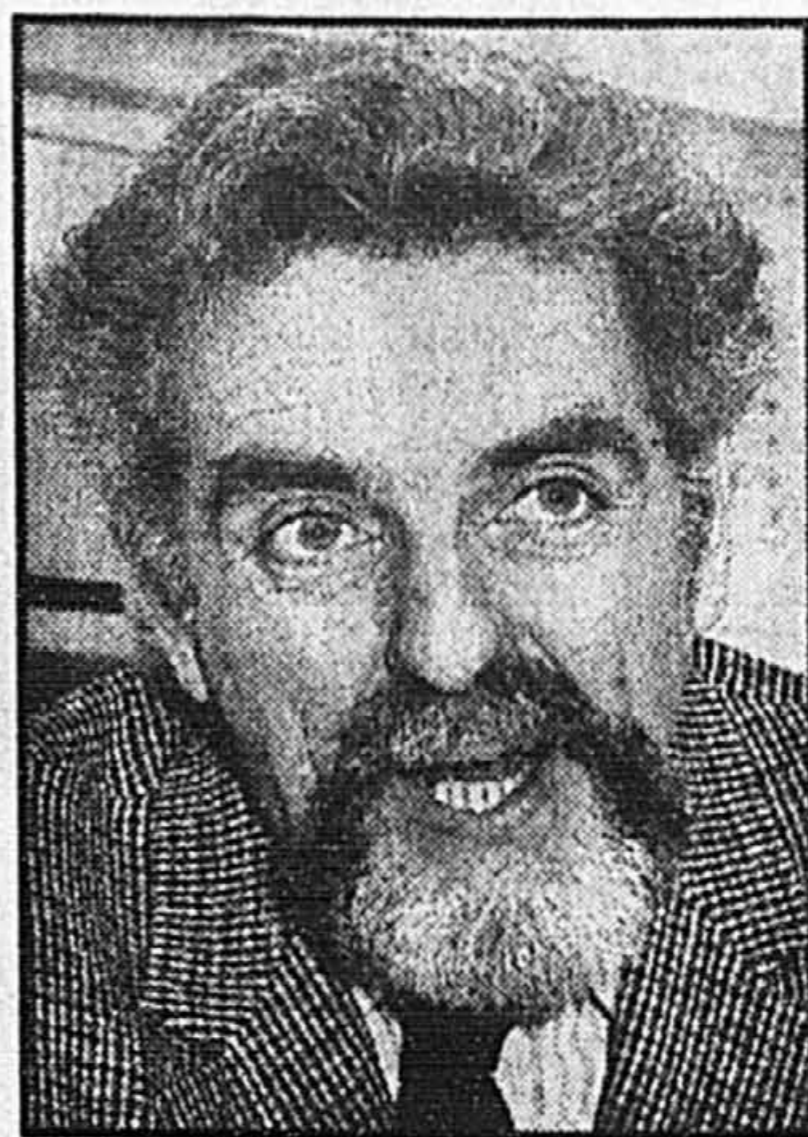
Les travaux de réaménagement de l'INRS-Urbanisation (installé rue Hutchison, près de la rue Sherbrooke) ont été entrepris il y a deux ans au coût de 3,2 millions grâce à un engagement du Gouvernement du Québec. Le personnel de l'organisme — quelque 75 personnes — effectue des recherches sur tous les aspects du développement des villes. Son conseil est présidé par Mme Lise Lachapelle; Mme Céline Le Bourdais en est la directrice.

Dans son allocution, principal événement des cérémonies, M. Marsan a dit croire que la sensibilité nouvelle des Québécois pour la chose patrimoniale (les immeubles à conserver) « verse dans l'engouement » et contient des « germes nocifs ».

### Figier dans le temps

Selon la mode nouvelle, dit le responsable de la principale faculté d'architecture du Québec, maintenant que le Vieux-Montréal est classé « arrondissement historique », il faudrait aller plus loin et « classer, aussi, tout Westmount, tous les quartiers du Plateau Mont-Royal et probablement tout ce qui reste d'arbres sur l'île de Montréal. Il s'agit à n'en pas douter, selon lui, d'une « inflation morbide » qui s'embarque au point de devenir paralysante.

Il ne s'agit pas de revenir aux années « catastrophiques » 1950-1960 alors qu'on démolissait tout. Mais la mode contraire, qui tend à sacraliser tout le patrimoine secondaire « mineur », y compris



Jean-Claude Marsan

chaque arbre, est tout aussi périlleuse. Elle empêche l'évolution de la créativité; elle fige la ville dans le temps.

M. Marsan ne pouvait éviter d'évoquer ici le cas du projet de construction du nouvel immeuble des Hautes Études commerciales de l'U de M sur le chemin de la Côte Sainte-Catherine. Il a dit qu'en ce cas, justement, les citoyens ont « élargi la notion de patrimoine de façon qu'elle englobe tous les milieux appropriés et leur serve de moyen de défense ». Les riverains, en ce cas, ne cherchent pas tant à conserver leurs arbres qu'à protéger leur cadre de vie...

L'urbanisme inspiré de la Charte d'Athènes, qui a ravagé les villes, explique le doyen, est « encore présent parmi nous » et il continue de servir de plus en plus « d'instrument au service des

moteurs contre la conservation des milieux de vie ».

Par le passé, cet urbanisme avait pour objectif, au moins, de mieux protéger le public; aujourd'hui, « la préoccupation première de l'urbanisme consiste à concilier les divers intérêts en cause », la plupart du temps au profit des promoteurs.

### Idéologie de type marxiste

Le projet du nouveau Forum, précise-t-il, « attaque de plein front le patrimoine urbain... mais fait soupinner d'aise une administration municipale qui s'est justement fait élire pour le protéger ». Les urbanistes, poursuit-il, tiennent un discours complaisant à cet égard, car « cette discipline est essentiellement orientée vers le développement et non vers la conservation ».

Quoi qu'il en soit, l'inflation dont le patrimoine fait l'objet, s'explique. Elle est le résultat d'une « idéologie » de type marxiste et une part du corps professoral est à toutes fins utiles devenu « dogmatique » à cet égard. « Hors du patrimoine il n'y a point de salut », regrette-t-il.

Les projets d'atelier montrent un intérêt pour la glorification du patrimoine, mais ils donnent un résultat « superficiel, sans rigueur, et qui ne repose sur aucune culture urbaine authentique, mais sur une courante porteur et rassurant ».

Par une « soumission béate aux traces du passé, celle des duplex et les triplex, notamment, plusieurs professeurs se soumettent à la mode du jour « pour s'assurer une évaluation favorable des étudiants ». Cette « absence de sens, critique » conclut-il, « menace plus le patrimoine que les promoteurs et les bureaucraties ».

# VENTE DE FAILLITE

*Progress Brand*

UN DES PLUS IMPORTANTS MANUFACTURIERS CANADIENS DE VÊTEMENTS POUR HOMMES HAUT DE GAMME

**NOUVEAU STOCK VIENT D'ARRIVER!**  
**LE SOLDE DE L'INVENTAIRE DU MANUFACTURIER EST MAINTENANT COMPLETE ET EN MAGASIN**

**COMPLETS  
SIMPLES  
ET CROISÉS**

**VESTONS  
SPORT  
ET BLAZERS**

**TENUES DE  
CÉRÉMONIE  
PANTALONS SPORTS ET  
D'OCCASION  
VÊTEMENTS  
POUR FEMMES**

L'INVENTAIRE COMPLET DE \$4 MILLIONS EST MAINTENANT OFFERT

À RABAIS DE **50% À 60%**

**Les Body Reform Canada Ltée.**  
**PRODUITS DE BEAUTÉ NATURELS FABRIQUÉS EN ANGLETERRE**  
GEL MOUSSANT POUR BAIN ET DOUCHE, SHAMPOING, CONDITIONNERS, LOTIONS POUR LE CORPS ET LES MAINS, BAIN MOUSSANT, BAUME POUR LE CORPS, GEL POUR CHEVEUX, SELS ET HUILES DE BAIN, TONIFIANT, CRÈME POUR LE CORPS, LAITS NETTOYANTS ET PLUS ENCORE..  
**ARRANGEMENT DE PANIER SUR PLACE**  
**À RABAIS DE 50%**

**ACAVÈTEMENTS SPORTS POUR HOMMES**  
**JOE**  
PANTALONS DE SPORTS EN COTON ET JEANS  
PANTALONS D'OCCASION EN COTON  
CHEMISES EN DENIM

**50% DE RABAIS**

**FLEURS DE SOIE**  
ROSES, OUEILLET  
FLEURS SÈCHES  
BEAUCOUP DE VARIÉTÉS ET DE COULEURS  
POTSET ARRANGEMENTS SUR PLACE

**50% DE RABAIS**

**LA VENTE SE POURSUIT TOUS LES JOURS @ 9h30**

**7080 AVE DU PARC, MTL (COIN JEAN-TALON)**

HEURES D'OUVERTURE: JEU ET VEN 9h00 - 21h., SAM 9h30 - 18h., DIM 12h - 17h., LUN AU MER 9h30 A.M. - 17h00

**Maynards**  
DEPUIS 1902



**Fontaine**  
EN BELLES CHOSES !

*Oh, la, la ! mais c'est la jolie Léola, dont les courbes et les rondeurs invitent à d'agréables moments de détente en bonne compagnie... Voilà tout un bouquet de fleurs pour seulement 959 \$, TPS incluse.*

*- C'est bien beau toutes "ces fraîches-fleurs-aux-couleurs-printanières"...  
A ton avis ça va avoir l'air de quel cet automne ?*

**OUVERT DIMANCHE 11 à 5**

Dans l'est : 9780 Sherbrooke Est, 352 3913  
Aux portes de Laval : 12265 Laurentien, 331 8044

**APPRIVOISER L'AVENIR...**

**CONGRÈS 1993, les 31 mai et 1<sup>er</sup> juin**  
**Hôtel Radisson-Gouverneurs**

Coût unitaire des déjeuners-causeries : 65 \$  
Coût d'une table de dix personnes : 550 \$

Renseignements : Service aux membres de la Société des relationnistes du Québec (514) 874-3705

*... c'est prendre le temps d'assister au déjeuner-causerie intitulé « Y aura-t-il deux Québec en l'an 2000 ? » qui sera prononcé par Pierre Bourgault, journaliste et professeur en communication à l'Université du Québec. Le lundi 31 mai 1993 à midi.*

*... c'est également prendre le temps d'assister au déjeuner-causerie intitulé « Y aura-t-il deux planètes en l'an 2000 ? » qui sera prononcé par Pierre Salinger, auteur, analyste politique et correspondant du réseau ABC à Londres. Le mardi 1<sup>er</sup> juin à midi.*

**Société des relationnistes du Québec inc.**

# LOUEZ-VOUS UN GARDE DU CORPS



**JIMMY SLT 4 PORTES, 4 X 4 1993**

**3999 \$\* PAR MOIS**

- Moteur V6 de 4,3 litres de 200 chevaux
- Boîte automatique à 4 rapports à contrôle électronique
- Freins antiblocage (ABS) aux 4 roues
- Climatiser
- Intérieur de luxe en cuir
- Régulateur de vitesse électronique
- Radiocassette AM-FM stéréo avec égalisateur de fréquences
- Essuie-glace à balayage intermittent
- Verrouillage électrique des portes
- Lève-glaces électriques
- Roues d'aluminium
- Porte-bagages
- Glaces fortement teintées
- Garantie GM Total\*\* 3 ans/60 000 km, sans franchise\*\*

**GMC Assistance ROUTIÈRE**

**CAMION GMC**  
VOS CONCESSIONNAIRES  
**PONTIAC**  
**BUICK**  
PARTICIPANTS

\*Prix basé sur un bail de 48 mois, avec versement initial de 4 300\$ (ou échange équivalent), transport et préparation inclus. Dépôt remboursable de 475\$ et premier paiement requis. Taxes en sus. Frais de 5¢ par kilomètre après 96 000 km. Sujet à approbation de crédit. Tous les rabais GM taxables inclus. Offre d'une durée limitée réservée aux particuliers et applicable aux véhicules neufs 1993 en stock. \*\*Selon la première éventualité. L'Assistance routière GMC est offerte sur les modèles GMC 1993. Durée: 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. Détails chez votre concessionnaire. Le modèle en promotion peut présenter des caractéristiques différentes du modèle illustré. Les associations de concessionnaires Pontiac-Buick-GMC du Québec.

# La remontée de Jean Charest: comme si les Islanders avaient compté un troisième but...

ANDRÉ PRATTE

Les Canadiens mènent 5 à 0 cinq minutes avant la fin de la deuxième période. Puis les Islanders comptent deux buts rapides. Et voilà qu'ils en comptent un troisième dix secondes avant la fin de la période. C'est 5 à 3. L'instructeur des Canadiens ne sait plus trop où donner de la tête: comment faire pour empêcher qu'une victoire certaine ne se transforme en débandade? N'ayant plus rien à perdre, les Islanders sont sûrs d'eux, pleins d'énergie, pas nerveux du tout.

Dans ce scénario hypothétique, remplacez les Canadiens par l'équipe de Kim Campbell et les Islanders par celle de Jean Charest, et vous aurez une idée assez juste du climat qui règne dans chaque camp luttant pour la direction du Parti conservateur.

Du côté de Mme Campbell, les organisateurs cherchent à limiter les dégâts causés par les déclarations controversées de leur candidate au magazine Vancouver et par le plus récent sondage Angus Reid, selon lequel Jean Charest aurait de meilleures chances aujourd'hui de remporter des élections générales que la ministre de la Défense.

L'organisation Campbell a envoyé à chaque délégué une copie de l'article en question, étant convaincue que replacés dans leur contexte, les propos de Kim Campbell n'ont rien de choquant. On souligne aussi que le sondage Angus Reid a été effectué en plein cœur de la tornade provoquée par un résumé erroné de l'article de Vancouver publié dans le Toronto Star; les personnes interro-

gées ne connaissent donc des propos de la candidate que quelques phrases incomplètes.

Enfin, les organisateurs de Mme Campbell tentent de retourner cette semaine noire à leur avantage. «De mardi à samedi, les délégués ont vu une personne qui, placée sous le microscope, au cœur d'une controverse, s'est montrée très forte et pleine de ressort», soutient l'organisateur en chef Ross Reid.

Certains admettent quand même que les derniers événements ont eu un impact, notamment sur les délégués qui se déclarent indécis, particulièrement nombreux en Ontario. «Tout cela garde les indécis indécis plus longtemps. Je croyais qu'ils commencent à prendre position la semaine dernière, mais tout indique que ce sera plus long», dit Glen Wright, principal organisateur ontarien de Mme Campbell.

### Le dernier domino

Du côté de l'organisation Charest, on est plus optimiste que jamais, même si l'on admet que Mme Campbell conserve une certaine avance chez les délégués. «Nous avons gagné les débats, nous avons montré que Charest était le candidat de contenu. Tout ce qui nous manquait, c'était de pouvoir dire qu'il pouvait gagner les élections. Voilà qui est fait avec le dernier sondage, c'est le dernier domino qui tombe», affirme le directeur national de la campagne de Jean Charest David Small.

Ainsi, comme pour Mme Campbell au début de la campagne, la capacité de remporter les prochaines élections devient le principal atout du ministre de

l'Environnement. «Le sondage de la semaine dernière a plus d'impact que tout ce qui s'est passé jusqu'ici. La capacité de gagner pèse sans doute très lourd dans l'esprit des délégués», soutient Bob Harris, organisateur de la campagne de Charest en Ontario.

M. Harris concède l'avance à Mme Campbell en Ontario — mais souligne que la situation dans cette province est extrêmement fluctuante. «Il y a beaucoup de votes fragiles ici, de son côté comme du nôtre. Il ne faudrait pas un changement massif du tout pour que nous remportions l'Ontario.»

### Un congrès décisif

Selon David Small, l'allure de la campagne et le nombre élevé de délégués indécis font que «le résultat de la course sera décidé au congrès».

C'est d'ailleurs sur les préparatifs du congrès que se concentrent de plus en plus les deux organisations. Des comités travaillent depuis un certain temps déjà sur les manifestations et les festivités qu'offriront chaque organisation aux délégués. Les discours que prononceront les candidats samedi le 12 juin en soirée sont perçus par tous comme cruciaux.

Mais plus que tout, durant les cinq jours que durera ce grand carnaval politique, les organisations tenteront d'attirer les délégués dans leur camp tout en conservant ceux qui leur sont déjà acquis. «Le plus important, c'est de suivre nos délégués, de savoir où ils sont, avec qui ils parlent, avec qui ils couchent!», d'expliquer le principal organisateur de Jean Charest au Québec, Pierre-Claude Nolin.

## 4 Super Offres de Nettoyage



Un vestibule sans frais, d'une valeur de 10\$, quand nous nettoyons...

- 34 \$** 2 pièces  
Moquette, avec un vestibule en bonis
- 64 \$** 4 pièces  
Plus un vestibule en bonis
- 89 \$** Maison complète  
Super offre!  
5 pièces, 12 marches, plus 2 vestibules

### Notre service 4 étoiles: une garantie de satisfaction à coup sûr!

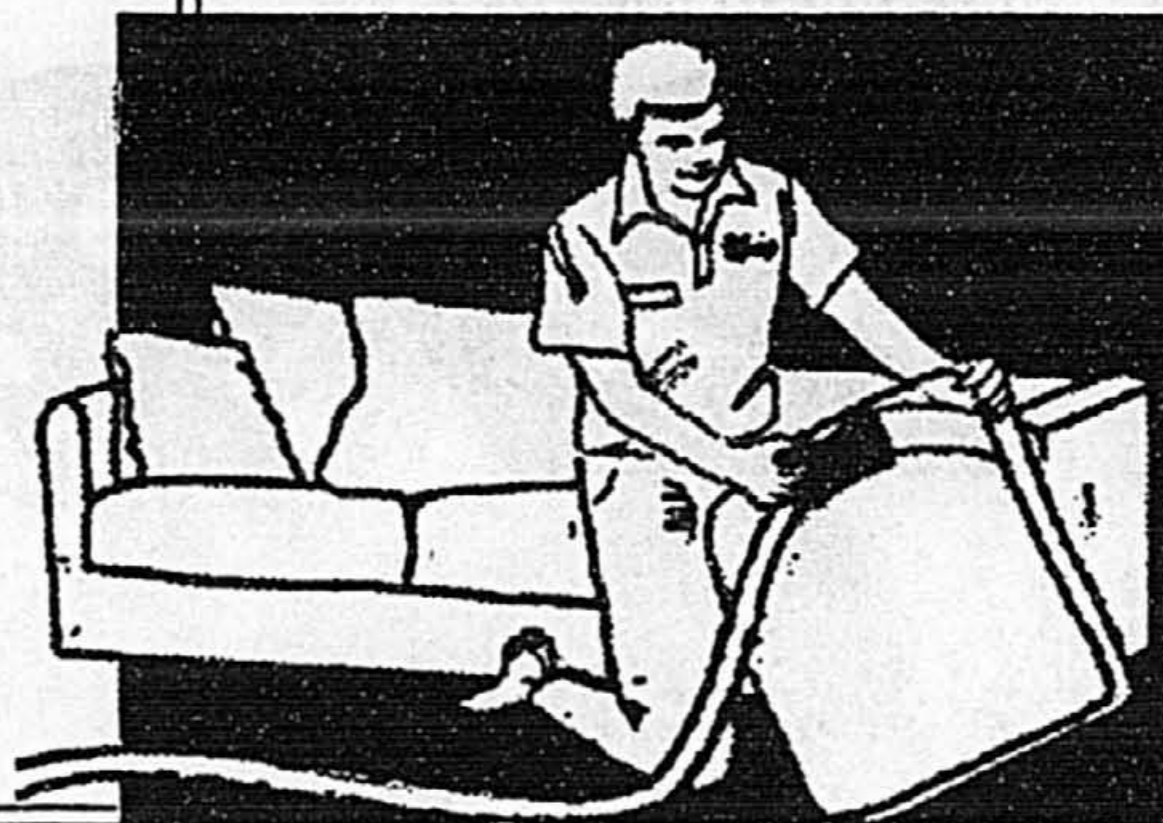
- ★ Nos puissants appareils de nettoyage à la vapeur rendront vos tapis éclatants de fraîcheur et de propreté.
- ★ Nos spécialistes apportent un soin particulier au nettoyage des taches rebelles et des endroits très passants.
- ★ Nous déplaçons et remettons en place la plupart des meubles pour pouvoir nettoyer tous les coins.
- ★ Nous vous fixerons un rendez-vous qui vous convient. Nous travaillons même le samedi!

**NETTOYAGE PROFESSIONNEL DE CARPETTES** 0.80 PI/CA. FRAIS MINIMUM DE 40\$

Protection pour tissu appliqué sans frais supplémentaire sur une chaise (valeur de 20\$) quand nous nettoyons...

**69 \$** canapé et fauteuil

- ★ Nous utilisons différentes méthodes de nettoyage suivant le type de recouvrement.
- ★ Vos meubles ne risquent pas de s'abîmer! Les tissus retrouveront leur éclat!



Du lundi au samedi de 9 h à 17 h **339-5420**

N'oubliez pas de demander notre traitement de protection des fibres pour prolonger l'éclat de vos moquettes fraîchement nettoyées. Les salons et salles à manger combinées comptent pour deux pièces. La commande minimale est de deux pièces. Coût pour sous-sol: 2,40 le m<sup>2</sup> (0,22 \$ le pi<sup>2</sup>). Frais supplémentaires pour le nettoyage des escaliers, des coussins de dossier non attachés, ainsi que des canapés modulaires et des revêtements en coton haïtien ou en tissu qui ne se nettoient qu'à sec. Frais de déplacement, s'il y a lieu. D'autres restrictions peuvent s'appliquer. L'offre prend fin le 5 juin 1993.



**CARRIÈRE EXCEPTIONNELLE SITUATION DE PRESTIGE**

2 personnes qualifiées demandées pour la vente.

Rémunération: Allocation, commissions plus bonis. Vous devez posséder une bonne formation académique.

Pour rendez-vous confidentiel, appeler avant 17 h le:

Directeur du personnel  
(514) 926-2607  
(514) 525-1924

**VIVEZ UNE AVENTURE**

**JOUEZ AU «PAINTBALL»**

● Jouez le jour ou le soir;  
● Équipement fourni;  
● 70 balles de peinture;  
● Poullet frit inclus au dîner;  
● Pistols à air constant disponibles;  
● Jeu de labyrinthe;  
● Jeu de forteresse;  
● Village aménagé en forêt;  
● 8 terrains en forêt;  
● Pour les 18 ans et plus.

**AUSI TOURNOI**  
Équipe de 3 joueurs  
Le 11 juillet 1993  
Plus de 1 500 \$ en argent et en prix

RESERVEZ MAINTENANT  
La Conquête du drapeau  
NEW GLASGOW (Québec) Équipement de «Paintball» à vendre

A TRENTE MINUTES DE MONTRÉAL  
RENSEIGNEMENTS: Montréal et Rive-Nord: (514) 476-0969  
ou appelez, sans frais, le 1 800 561-1238

L'ENTENTE BANQUE NATIONALE - TRUST GÉNÉRAL

# Les clients gagnants

Le processus menant à une alliance stratégique entre la Banque Nationale et le Trust Général se poursuit. Les deux grandes institutions québécoises s'activent présentement à unir leurs forces.

La solidité financière et l'envergure du réseau de la Banque Nationale permettront au Trust Général de poursuivre sa vocation, lui assurant continuité et croissance.

De même, bénéficiant de la compétence reconnue du Trust Général, la Banque Nationale sera désormais en mesure d'offrir à sa clientèle une gamme plus étendue de produits et services.

Cette nouvelle entente vise à maintenir la sécurité financière des clients de la fiducie.

Elle est la promesse d'un partenariat profitable pour tous.



# Matthew Coon-Come dénonce l'inertie d'Ottawa face aux Cris

**MANON CORNELIER**  
Presse Canadienne  
OTTAWA

Confrontés à un manque de logements et à une crise sanitaire, les Cris du Nord québécois accusent le gouvernement fédéral d'être à l'origine de leurs problèmes.

« Le gouvernement fédéral n'est pas prêt à respecter ses engagements (prévus dans la Convention de la Baie James et du grand Nord québécois). Il ne montre aucune volonté politique et n'a nommé aucun négociateur. Le gouvernement espère que nous allons payer à sa place en utilisant les compensations que nous avons reçues », a résumé hier M.

Matthew Coon-Come, grand chef du Grand conseil des Cris du Québec.

Invité à témoigner devant le comité permanent des Affaires autochtones, M. Coon-Come a verbalement critiqué Ottawa pour son inertie qui aurait eu pour effet de provoquer une « situation d'urgence » dans les communautés cris.

Selon les évaluations du Grand conseil, plus de 1200 nouvelles maisons devraient être construites pour permettre à 970 nouvelles familles de s'installer et de condamner 359 logis insalubres. On mettrait fin du même coup à la surpopulation qui prévaut dans beaucoup de résidences.

De plus, cinq communautés

connaissent des problèmes sérieux avec leurs systèmes d'épuration et de filtration d'eau. Si rien n'est fait, M. Coon-Come craint qu'on assiste à des épidémies de gastro-entérite.

Un document préparé par des fonctionnaires et des membres du Grand conseil reconnaissait en décembre dernier la nécessité de remplacer rapidement 150

maisons et de corriger les infrastructures sanitaires des cinq communautés.

La réponse du gouvernement fut de demander aux Cris d'étaler les travaux urgents et nécessaires sur une période de trois ans.

La Convention de la Baie James a été signée en 1975 par les Cris, le gouvernement fédéral et le Québec. Depuis, la mise en œuvre de ce traité moderne a sans cesse soulevé des problèmes, tant du côté d'Ottawa que de Québec, et les Cris ont dû maintes fois se tourner vers les tribunaux.

« La bonne foi et l'enthousiasme du gouvernement se sont transformés depuis en inaction, complaisance, ignorance et mauvaise foi », a indiqué le grand chef devant le comité.

Mieux connu pour ses critiques répétées à l'endroit du gouvernement québécois et d'Hydro-Québec, M. Coon-Come s'en est pris hier uniquement au gouvernement canadien.

Il a décrit aux députés les nombreuses négociations infructueuses avec Ottawa, les promesses politiques et financières non tenues et les changements fréquents de responsables.

En plus, le financement des autorités locales, du logement, des infrastructures est demeuré insuffisant, a-t-il dit.

En 1986, le vérificateur général avait d'ailleurs estimé que le ministère des Affaires indiennes devait ainsi aux Cris plus de 190 millions.

De 1987 à la fin de 1991, le Grand conseil a payé lui-même un total de 37 millions pour des routes, des bâtiments, de l'équipement et des services communautaires qui auraient normalement dû être payés par Ottawa. Pour y parvenir, les Cris ont dû piger dans les compensations qui leur ont été versées pour leurs territoires inondés.

M. Coon-Come voudrait qu'Ottawa fasse preuve d'un minimum de bonne volonté en « prenant ses responsabilités » et en nommant un négociateur pourvu d'un mandat réel. Le grand chef a donné le Québec en exemple. Le gouvernement québécois a récemment nommé Me Yves Fortier comme négociateur spécial auprès des Cris.

« Il y a une volonté de la part du Québec d'examiner ses engagements et sa relation et de revoir l'accord. La nomination de M. Fortier est une claire indication de cette volonté politique », a indiqué M. Coon-Come à sa sortie.

## L'île Saint-Bernard deviendra un habitat faunique

Une entente vient d'être conclue entre le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, la Congrégation des Soeurs grises de Montréal et la ville de Châteauguay pour des droits d'accès d'aménagements fauniques et l'utilisation de l'île Saint-Bernard, à Châteauguay, destinés à la protection d'habitats fauniques.

Cette entente, d'une durée de 40 ans, permettra de réaliser des aménagements destinés à maximiser le rendement de cet habitat faunique, l'un des plus importants de la région de Montréal, désormais connu sous le nom de « Refuge faunique Marguerite d'Youville ».

Ainsi l'entente permettra de protéger et d'aménager pour la faune avienne, aquatique et terrestre, une superficie de 210 hectares constituant un emplacement majeur en milieu riverain de la région de Montréal. On prévoit y former un marais de 100 hectares, qui profitera à la sauvagine et aux autres espèces qui fréquentent ces lieux, comme le grand héron, le bitorseau à couronne noire et le rat musqué. Les travaux d'aménagement d'environ un demi-million de dollars commenceront aussitôt que que le ministère de l'Environnement du Québec aura émis un permis d'autorisation.

Rappelons qu'en 1987, une entente-cadre a été signée regroupant tous les partenaires impliqués dans le plan conjoint des habitats de l'Est: Canards illimités, la Fondation de la faune du Québec, le MLCP, Habitat faunique Canada, le Secrétariat des affaires régionales et la US Fish and Wildlife Service.

# SPORTS EXPERTS

## SOLDES DE GOLF



### ENSEMBLES DE GOLF

**WILSON Prostaff Autograph**  
Prix courant 349,99

**279,99** <sup>70 \$ de rabais</sup>

**DYNATOUR Signature 7 bâtons**  
Au bas prix de **129,99**

**11 bâtons**  
Au bas prix de **199,99**

**DYNATOUR Prostaff 11 bâtons**  
Au bas prix de **349,99**

**WILSON Cup Defender ou Blue Ridge 11 bâtons**  
Au bas prix de **379,99**

**WILSON John Daly Tour 11 bâtons**  
Prix courant 599,99 <sup>50 \$ de rabais</sup>

**CHAUSSURES REEBOK Athletic-U-Throat Homme**  
Au bas prix de **79,99**

**WILSON Prostaff Chaussures de golf pour homme**  
Prix courant 79,99 <sup>59,99</sup> <sup>20 \$ de rabais</sup>

### BALLES

**WILSON John Daly 1 douzaine par client**  
Au bas prix de

**16,99**

### VÊTEMENT

**HELLY HANSEN Ens. imperméable**  
Prix courant 79,99 <sup>49,99</sup> <sup>30 \$ de rabais</sup>

### DÉCOCHEUR

**WILSON John Daly Widebody**  
Prix courant 199,99 <sup>149,99</sup> <sup>50 \$ de rabais</sup>

### VOITURETTES

**DYNATOUR Fairway**  
Au bas prix de **69,99**

**DYNATOUR Stow-a-Cart**  
Au bas prix de **99,99**

### SACS

**MacGREGOR**  
Prix courant 69,99 <sup>39,99</sup> <sup>30 \$ de rabais</sup>

**MacGregor**

## sports experts

- |   |  |   |  |   |   |   |
|---|--|---|--|---|---|---|
| <b>Beloeil</b><br>185, boul. Sir Wilfrid Laurier<br>487-7201<br><b>Boucherville</b><br>Promenades Montarville<br>655-6003<br><b>Brossard</b><br>Mail Champlain<br>671-7275<br><b>Chambly</b><br>1617, boul. Périgny<br>658-0561 | <b>Longueuil</b><br>Place Longueuil<br>453-3452<br><b>St-Bruno</b><br>Les Promenades St-Bruno<br>653-1364<br><b>St-Jean-sur-Richelieu</b><br>Le Carrefour Richelieu<br>348-0937<br><b>Sorel</b><br>Promenades de Sorel<br>746-1213 | <b>Valleyfield</b><br>277, rue Victoria<br>377-9000<br><b>Châteauguay</b><br>298, boul. d'Anjou<br>699-3939<br><b>Anjou</b><br>Les Galeries d'Anjou<br>354-2995<br>7201, boul. les Galeries d'Anjou<br>353-9000<br>Place Versailles<br>355-2330 | <b>Maisonneuve</b><br>2951, rue Sherbrooke E.<br>522-5108<br><b>La Salle</b><br>Carrefour Angrignon<br>365-1286<br><b>St-Laurent</b><br>la Place Vertu<br>745-3202<br><b>Ville Mont-Royal</b><br>Centre Rockland<br>735-4751 | <b>Montréal centre-ville</b><br>930, rue Ste-Catherine O.<br>866-1914<br><b>Pointe-Claire</b><br>Centre d'achat Fairview<br>694-8181<br><b>Joliette</b><br>50, rue Gauthier<br>756-1645 | <b>Laval</b><br>Carrefour Laval<br>682-0032<br>Centre Duvernay<br>661-2558<br>Centre Laval<br>688-1021<br><b>Repentigny</b><br>Les Galeries Rive-Nord<br>581-3220<br><b>Rigaud</b><br>168, rue St-Pierre<br>451-4771<br><b>Rosemère</b><br>Galeries des Mille-illes<br>437-1933 | <b>St-Eustache</b><br>200, boul. Arthur-Sauvé<br>472-5485<br><b>St-Jérôme</b><br>Carrefour du Nord<br>432-9400<br><b>St-Sauveur</b><br>Les Galeries des Monts<br>227-4617<br><b>Ste-Adèle</b><br>Promenades Ste-Adèle<br>229-2812<br><b>Terrebonne</b><br>Les Galeries Terrebonne<br>471-3688 |
|---|--|---|--|---|---|---|

Les prix sont en vigueur jusqu'à épuisement de la marchandise ou jusqu'à la fermeture dimanche le 30 mai 1993. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Tous les articles, couleurs ou grandeurs ne sont pas nécessairement disponibles dans tous nos magasins.

NOUS NE POURRIONS PAS NOUS APPELER EXPERTS SI NOUS N'AVIONS PAS LES MEILLEURES MARQUES

**NISSAN** Spécial haut de gamme jusqu'au 28 mai chez...  
**Maxima GXE 1993**  
Moteur V6 de 3,0 L à SACT  
Sièges avant à 4 réglages électriques  
Climatisation sans CFC avec contrôle automatique de la température  
Dispositif antivol  
Coussin gonflable côté conducteur (SRS)

~~25 685 \$~~  
prix de liste

pour seulement  
**23 190 \$**

transport et préparation inclus

**Broadway**  
VOTRE NISSAN EN VILLE

2223 LÉGER LASALLE 366-8931

**La menace du crime organisé plane partout**

*Presse Canadienne*  
**WINCHFIELD, G.-B.**  
 Le crime organisé est en pleine expansion à travers le monde, faisant appel à une combinaison mortelle de liens de famille ancestraux et de technologie ultramoderne, a-t-on appris hier durant un congrès international. Les experts estiment que l'essor qui en découle pour la Mafia italienne, les triades chinoises, les gangs de motards nord-américains et la nouvelle classe de criminels émergeant dans l'ancien bloc communiste menace l'économie et la société de tous les pays occidentaux, incluant le Canada. Et dans certains pays, c'est le système politique même qui est en danger.

Le crime organisé est devenu beaucoup plus important au cours des dernières années, a déclaré M. Earl Ferrers, ministre d'État au Home Office britannique, au cours d'un congrès tenu à l'école de police de Winchfield, à une soixantaine de kilomètres au sud-ouest de Londres.

« C'est une véritable menace pour les institutions de notre société. Ceux qui sont engagés dans ces activités utilisent souvent leurs immenses profits pour se procurer la meilleure technologie et le personnel le mieux qualifié, comme dans le domaine juridique. »

Selon M. Ferrers, les criminels tirent avantage « des possibilités d'un monde qui se rapetisse » en se procurant, grâce à leurs revenus, des avions, des armes hautement perfectionnées et des systèmes informatiques de pointe, des moyens qui leur permettent de profiter des plus récentes techniques de blanchiment de l'argent.

En conférence de presse, M. Fan a indiqué que les triades constituent « une menace pour tous les pays européens, pour tous les États américains, pour toutes les provinces canadiennes et pour l'Australie ».

Dans un discours lu en son nom, le directeur de la lutte antimafia du gouvernement italien disait: « Le crime organisé a propagé ses ramifications de telle façon qu'un réseau étendu d'organisations criminelles recouvre le monde entier ».

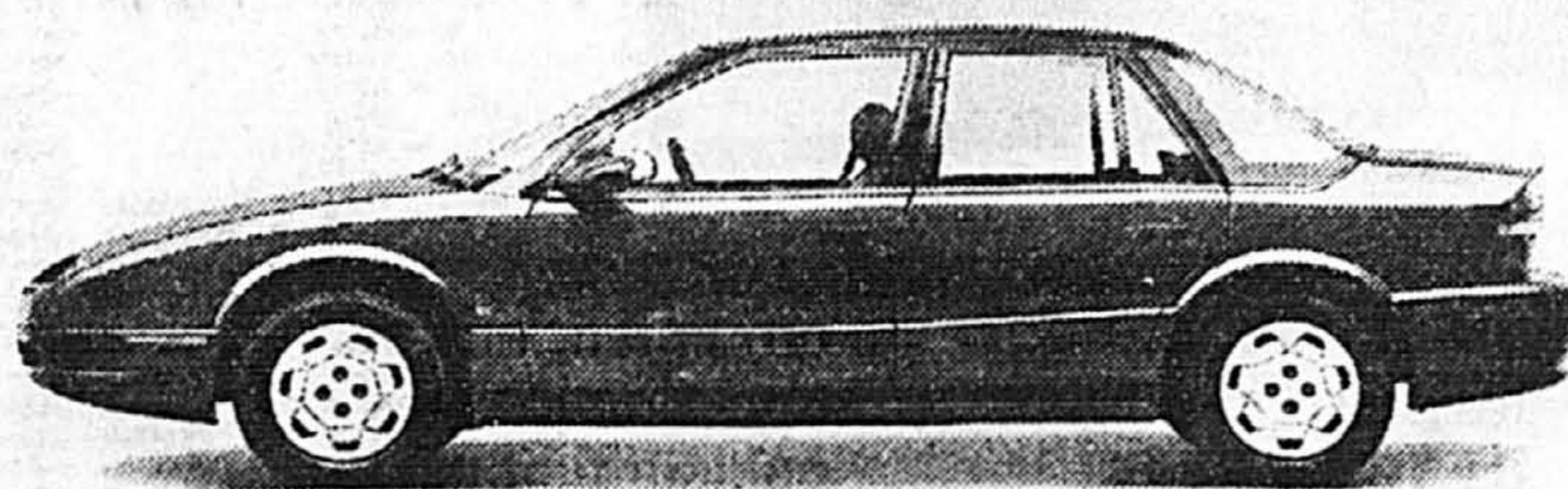
Gianni De Gennaro poursuivait ainsi: « Elles utilisent des méthodes et des procédures sophistiquées pour atteindre d'importantes cibles financières, et par conséquent, représentent une véritable menace pour les systèmes économiques et politiques de nombreux pays ».

Deux officiers supérieurs des forces policières canadiennes, qui participaient au congrès, ont indiqué en entrevue que l'expansion récente et la modernisation des bandes de motards en Amérique du Nord sont l'un des plus importants problèmes de la lutte au crime organisé au Canada.

Les officiers, qui ont préféré conserver l'anonymat, ont déclaré que les gangs abandonnent de plus en plus leur image de motards pour adopter des « méthodes de la Mafia ».

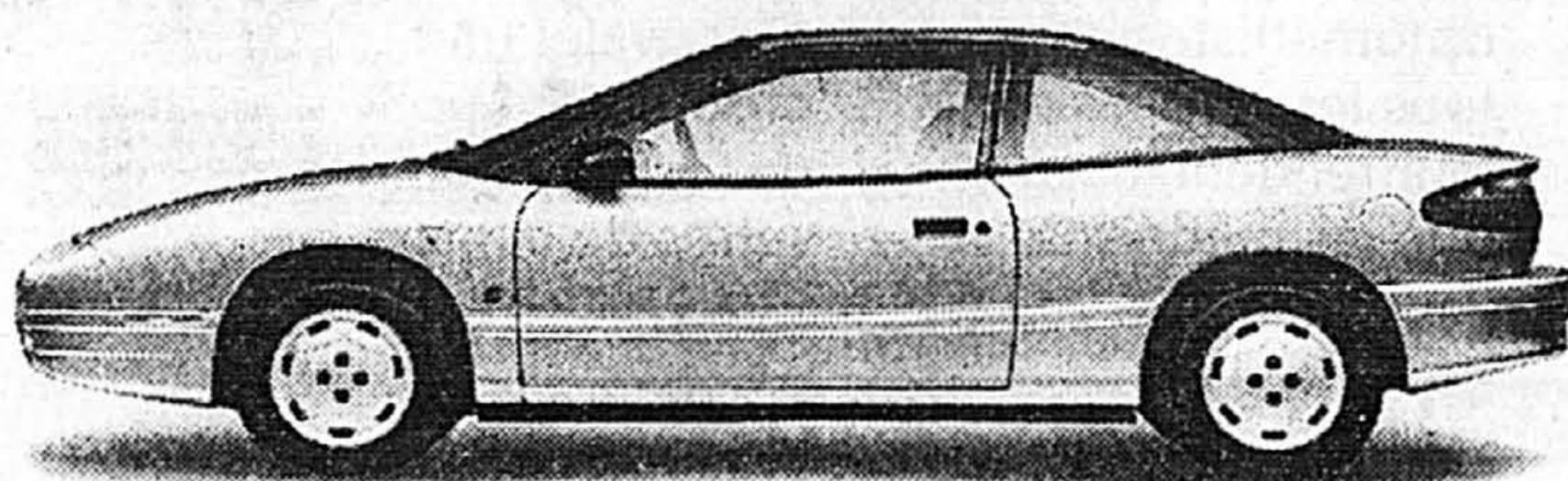
Les gangs, ont-ils poursuivi, sont les principaux fabricants nord-américains de « speed » (amphétamines) et sont d'importants trafiquants de stupéfiants, en plus de tremper dans des réseaux de prostitution, d'extorsion et d'incendies criminels. Ils ont tendance à utiliser les gains provenant de leurs activités illégales pour faire l'acquisition de commerces légitimes.

# On ne fait jamais rien comme les autres.



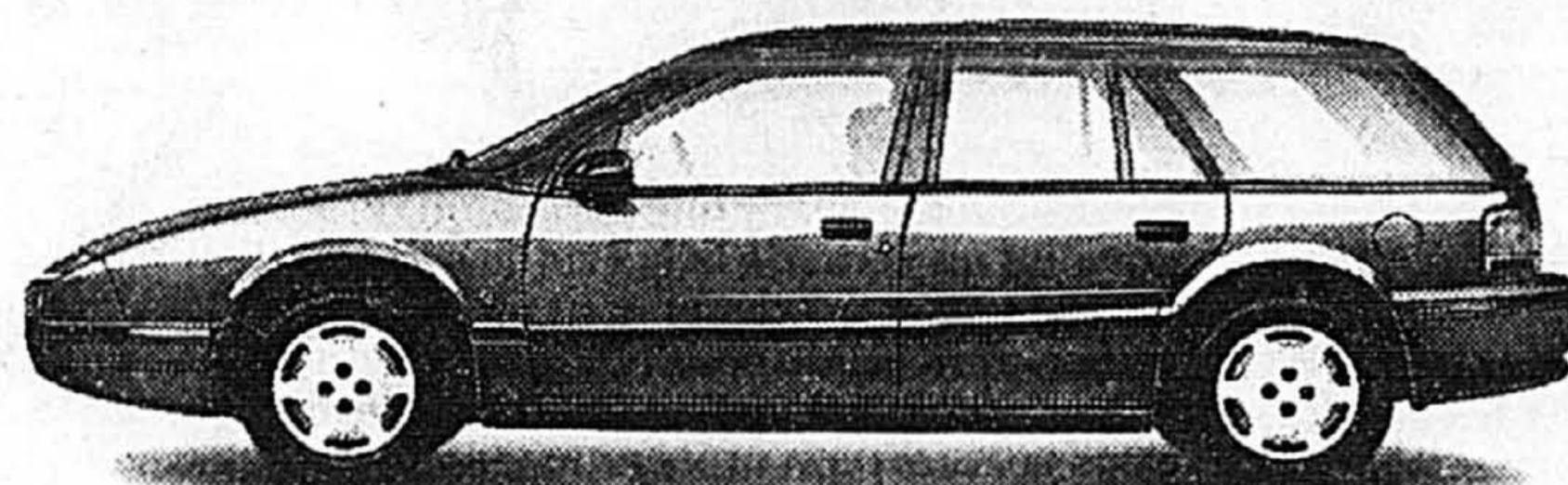
Saturn SL

À partir de 11 245\$\*



Saturn SC1

À partir de 13 495\$\*



Saturn SW1

À partir de 13 225\$\*

En réinventant l'automobile, nous avons également réinventé la façon de la vendre: sans pression, en affichant le prix réel, donc le meilleur prix. Et à ce prix, vous obtenez une voiture exceptionnelle: panneaux de carrosserie en



polymère résistant à la corrosion et aux coups, sac gonflable côté conducteur, Assistance routière 24 heures<sup>†</sup> et garantie Satisfaction 30 jours Saturn.\*\*

\*R.D.S.F. Taxes de vente, immatriculation et frais de transport de 400\$ en sus. \*\*Certaines restrictions s'appliquent. †L'assistance routière Saturn est offerte sur les modèles Saturn 1993. Détails chez votre concessionnaire.

L'automobile réinventée de toutes pièces.

CHEZ VOS CONCESSIONNAIRES SATURN SAAB ISUZU:

SATURN SAAB ISUZU  
 DE BLAINVILLE  
 Blainville 437-6317  
 LAPRAIRIE SATURN  
 SAAB ISUZU  
 La Prairie 659-8994

ROYAL SATURN  
 SAAB ISUZU  
 LaSalle 365-2195  
 BOURASSA SATURN  
 SAAB ISUZU  
 Duvernay, Laval 385-9191

DÉCARIE SATURN  
 SAAB ISUZU  
 Montréal 483-5555  
 HOCHELAGA SATURN  
 SAAB ISUZU  
 Montréal 251-1552

GRENIER SATURN  
 SAAB ISUZU  
 Terrebonne 964-1374  
 WEST-ISLAND SATURN  
 SAAB ISUZU  
 Roxboro 684-3161

SATURN SAAB ISUZU  
 SOREL-TRACY  
 Tracy 746-1227  
 GRAVEL SATURN  
 SAAB ISUZU  
 Place Ville Marie 861-2000



## Dring-dring, c'est pour vous!

### L'Appel personnalisé

Avec l'Appel personnalisé\*, la sonnerie vous permet de savoir d'avance à qui l'appel est destiné. C'est le service téléphonique tout indiqué lorsque plusieurs personnes utilisent la même ligne. Pour vous y abonner, passez à un magasin Téléboutique<sup>MC</sup> Bell ou appelez notre Service à la clientèle. L'Appel personnalisé. 4\$ par mois, ou moins.

VISTA<sup>MC</sup> 100. Le téléphone idéal pour profiter des Services téléphoniques de Bell. 4,75\$ par mois.

\*Offert là où la technologie le permet.  
 MC Marque de commerce de Bell Canada  
 †MC Marque de commerce de Northern Telecom



**Bell**  
 des gens de parole<sup>MC</sup>

# CHANGEMENTS APPORTÉS AU RÉGIME D'ASSURANCE-MALADIE DU QUÉBEC



**Dès le 26 mai 1993, les examens de la vue pour les personnes âgées de 41 à 64 ans ne seront plus assurés.**

**EN CONSÉQUENCE, les personnes âgées de 18 à 64 ans inclusivement devront payer les optométristes pour tous les services qu'ils leur rendent, ainsi que les médecins,**

**omnipraticiens ou ophtalmologistes, qui leur font passer un examen de la vue afin d'obtenir ou de renouveler une ordonnance pour des lunettes ou des verres de contact.**

## EXAMENS DE LA VUE

Moins de 18 ans	assurés
<b>18 à 64 ans inclusivement</b>	<b>non-assurés *</b>
65 ans et plus	assurés

### \* EXCEPTIONS

Les examens continueront d'être GRATUITS pour les personnes suivantes :

- Les prestataires de la sécurité du revenu (bénéficiaires de l'aide sociale) ;
- Les adultes hospitalisés ou hébergés en établissement ;
- Les handicapés visuels ;
- Les personnes âgées d'au moins 60 ans et de moins de

65 ans qui reçoivent une allocation de conjoint en vertu de la Loi sur la sécurité de la vieillesse et qui détiennent un carnet de réclamation valide émis par le ministère de la Main-d'oeuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle<sup>1</sup>.

1. Cette mesure s'applique dès maintenant, mais est sujette à l'adoption d'un projet de loi par les membres de l'Assemblée nationale.



**VOUS CHANGEZ D'ADRESSE? DITES-LE NOUS SANS FAUTE!**  
Utilisez le formulaire disponible dans les pharmacies et les établissements de santé.

## Le télescope Hubble réalise des photos sur l'impact d'une collision de galaxies

AFP  
WASHINGTON

Le télescope spatial Hubble a réalisé des photographies inédites du cœur d'une galaxie, NGC 7252, née de la collision de deux autres galaxies, puis il a permis de mettre au jour les amas et les étoiles nés de cette rencontre, a annoncé mardi la NASA.

« Cette découverte fournit la meilleure preuve à ce jour pour expliquer l'origine des galaxies elliptiques géantes », a indiqué la NASA, précisant que les deux galaxies fondatrices étaient elles aussi en forme d'ellipse. Cette fusion s'est produite il y a un milliard d'années.

Une galaxie est très rarement solitaire, et la plupart ont des centaines, voire des milliers de voisines. Notre galaxie, la Voie Lactée, appartient à une famille de plus de 30 galaxies, a rappelé la NASA lors d'une présentation des photos du télescope Hubble.

Alors qu'elles se déplacent à plus de 1000 kilomètres par seconde, les galaxies sont parfois très proches les unes des autres, et peuvent se croiser à une distance égale à deux fois leur circonférence.

Une 'collision' peut durer des millions d'années, mais il ne s'agit presque jamais d'un choc et la distance entre chaque étoile est telle que le risque de vrai heurt n'est que de deux pour plusieurs trillions. Le réel changement concerne les déplacements de masse gazeuse.

La très bonne définition des images fournies par Hubble — obtenues grâce à un travail commun entre la NASA et le Space Telescope Science Institute (STScI) — permet de mesurer le diamètre des amas photographiés, dont l'âge varie entre 50 et 500 millions d'années. Le noyau en forme de disque de cette galaxie couvre 10000 années-lumière, mais il ne constitue qu'un vingtième de la taille totale de la galaxie.

La 'mini-spirale' au cœur de cette nouvelle galaxie 'contient assez de gaz pour créer huit milliards d'étoiles semblables au soleil', a précisé la NASA.

Dans les années 20, l'astronome américain Edwin Hubble, qui a donné son nom au télescope spatial, a classé les galaxies selon leur forme, elliptique ou spirale. L'hypothèse selon laquelle les galaxies en forme de spirale peuvent se heurter et fusionner pour former une galaxie elliptique est devenue de plus en plus répandue.

L'expérience menée par Hubble montre pour la première fois que la collision de deux galaxies en forme d'ellipse peut en créer un troisième de même forme.

En 1982, l'un des pères de la découverte annoncée mardi, le suisse François Schweizer, de la Carnegie Institution, avait repéré huit 'noeuds' bleutés dans le noyau de la galaxie. Il en avait déduit qu'il s'agissait de récents amas d'étoiles nés de la fusion, mais il a fallu attendre les images de Hubble pour en avoir la certitude.

## SOUPER AUX DEUX HOMARDS 12,95\$

Servi avec les 60 régals de notre table de crudités. Tant qu'il y en aura, période limitée.

**VOUS SOUPER DE FÊTE EST TOUJOURS GRATUIT**

Le jour même avec preuve de naissance.

**Chez la Mère TUCKER**  
Rosbif - Fruits de Mer - Grillades

CENTRE-VILLE: 866-5525  
ST-LAURENT: 737-0092

**Du grand théâtre... en été**

**LES PRODUCTIONS THÉÂTRALES DE TROIS-PISTOLES** présentent du 2 juillet au 14 août

**LA NUIT DE LA GRANDE CITROUILLE**

Une création de Victor-Lévy Beauchieu. Mise en scène de Jean Salvy.

avec: Aubert Pallascio, Nathalie Gascon, Eric Cabana

Présidence d'honneur et commanditaire officiel: **SEN WEDER**

**Le caveau-théâtre**  
21 rue Pelletier, Trois-Pistoles  
851-4759 (saison)  
851-4949 (hors-saison)

Prx: 18\$ à 23\$ (selon catégories). Prix de groupe et forfaits disponibles.

Gagnant du Grand Prix du Tourisme Développement 1993

# Le Bas-Saint-Laurent

Là où le fleuve rejoint la mer...

**HÔTEL LEVESQUE INC.**  
Hôtellerie de villégiature / vue sur le fleuve

**FORFAIT SEJOUR À PARTIR DE \$54.00 par personne (occ. double)**

Hébergement, souper, déjeuner et service (taxes en sus)

1-800-463-1236

Bains turquoises, Saumon fumé maison, Forfaits variés, Terrain de jeux

171, FRASER RIVIÈRE-DU-LOUP G5R 1E2

**Le Bas-Saint-Laurent**  
Là où vous aimerez revenir

Association touristique du Bas-Saint-Laurent

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LA RÉGION, DEMANDEZ LE "GUIDE TOURISTIQUE 1993" ET LE "GUIDE FORFAITS-VACANCES"

Contactez-nous!  
Association touristique du Bas-Saint-Laurent  
189, boul. Hôtel-de-Ville, Rivière-du-Loup, G5R 5C4  
1-800-563-5268

**AUBERGE de la POINTE**  
RIVIÈRE DU LOUP

L'atmosphère d'une auberge dans un complexe hôtelier de grand confort!

Station de villégiature et centre de santé en bordure de la mer spécialisé en forfaits. Forfaits thématiques: Théâtre - Pension - Vélo Golf - Famille - Croisières - Santé

Forfaits à partir de 51,00\$/pers. occ. double

**Demandez votre dépliant 1-800-463-1222**

**AUBERGE DU PORTAGE**

Sympathique auberge de style victorien, située sur la plage de Notre-Dame-du-Portage, à 10 km de Rivière-du-Loup.

Thalassothérapie, algothérapie, pressothérapie, hydrothérapie, enveloppement d'argile... bain de boue, soins à l'argile... Massages suédois, californien, shiatsu, trager, polarité, drainage lymphatique.

95,00\$ par personne/ par jour (occupation double) (CHAMBRE, 3 REPAS, 1 SOIN DE SANTÉ)

Rabais hors-saison 25%  
7 mai au 25 juin  
22 août au 11 octobre

671, ROUTE DU FLEUVE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE (QUÉBEC) G1L 1Y0 (418) 862-3601  
Fax (418) 862-6190

**Le théâtre**  
les Gens d'en Bas PRÉSENTE Du 30 juin au 14 août

**LA JEUNE FILLE ET LA MORT**

d'Ariel Dorfman  
Traduction: Denis LeBlond

Louison Danis, Denis Mercier, Jean-Louis Roux

Forfaits "souper-théâtre" disponibles.  
Prix (en semaine): 18,00\$ (fin de semaine): 20,00\$  
Grande Théâtre du Bic, Route 132, Bic  
Réservations: 736-4141

**POHÉNÉGAMOOK**  
Là où DAME NATURE est toujours REINE des lieux

POHÉNÉGAMOOK, c'est un lac majestueux • une flore et un riche habitat faunique • la plus belle plage au Bas-Saint-Laurent • un séjour à Pohénégamook Santé Plein Air, à l'Auberge La Gourmandière ou bien à l'Hostellerie des Frontières • une marina • des croisières en bateau-mouche • un moulin légendaire • des festivités • des gens chaleureux et tant de choses encore... Hébergement à partir de 30,00\$ Forfaits disponibles sur demande

Corporation touristique Ville de Pohénégamook  
Tél.: (418) 853-3450 Fax: (418) 853-3465

**HÔTEL RIMOUSKI**  
HOTEL ET CENTRE DE CONGRÈS

RESTAURANT, BAR  
SERVICE AUX CHAMBRES  
PISCINE INTÉRIEURE  
VUE SUR LE FLEUVE

Forfaits disponibles à partir de 64,00\$ (occ. simple ou double)

Hôtel Rimouski  
225, boul. René-Lépage Est, Rimouski (Qc.) G5L 1P2 (418) 725-5000

Pour réservations: 1-800-463-0755

# Le vote sur l'ALENA aura lieu demain, au plus tard

Ottawa ne s'inquiète pas du sort incertain réservé à l'entente aux É.-U. et au Mexique

**PHILIPPE DUBUISSON**  
du bureau de La Presse

**OTTAWA**  
Le gouvernement Mulroney entend faire adopter l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) par la Chambre des communes dès cette semaine, malgré le sort incertain réservé à l'entente trilatérale aux États-Unis et au Mexique.

Le débat en troisième lecture sur le projet de loi de plus de 4300 pages a été amorcé hier, et le gouvernement entend recourir à sa majorité pour forcer un vote au plus tard demain. Le Sénat, dominé par les conservateurs, devrait approuver le projet de loi au début de juin.

Hier, l'opposition libérale a accusé le gouvernement conservateur d'obliger les députés à se prononcer sur un accord de libre-

échange qui demeure incomplet; les négociations sur les ententes parallèles en matière d'environnement et de normes de travail ne sont pas complétées.

« Pourquoi le gouvernement s'entête-t-il à nous faire voter, alors que nous aurons peut-être un accord complètement différent à l'automne. Nous devrions patienter », a déclaré le chef libéral, Jean Chrétien, qui s'oppose à la ratification de l'ALENA dans sa forme actuelle.

Pour le critique néo-démocrate, David Barrett, le gouvernement ne craint pas de limiter le débat public sur l'ALENA pour s'assurer de son adoption avant le congrès au leadership conservateur et l'ajournement des travaux du Parlement, le 23 juin. « Ce sera le dernier trophée de Mulroney. Il y tient avant de partir », a-t-il dit.

Le ministre des Finances et vice-premier ministre, Don Ma-

zankowski, a répondu que les négociations en cours sur l'environnement et les normes de travail changeront rien à l'ALENA, conclu l'automne dernier.

Les négociations entre les trois pays signataires de l'ALENA sur des ententes parallèles en matière d'environnement et de normes de travail sont présentement dans une impasse, les négociateurs n'ayant pas réussi à résoudre leurs différends au terme d'une rencontre de trois jours la semaine dernière.

Les États-Unis tiennent à ce qu'une commission tripartite soit dotée du pouvoir d'imposer des sanctions commerciales contre les exportateurs qui ne respectent pas les normes nationales en matière d'environnement et de conditions de travail. L'administration Clinton craint un déplacement des industries au sud du Rio

Grande pour profiter de l'application peu sévère des normes environnementales et du faible pouvoir des syndicats mexicains. En l'absence de commissions tripartites pourvues de réels pouvoirs, le Congrès américain pourrait rejeter l'ALENA.

Le Canada s'oppose de son côté à l'imposition de sanctions commerciales pour forcer l'application des normes nationales en matière d'environnement et de conditions de travail. L'industrie américaine pourrait recourir à ses sanctions dans le but de harceler ses compétiteurs canadiens, craint le gouvernement canadien.

Le ministre du Commerce extérieur, Michael Wilson, a répété depuis Atlanta, hier, où il participait à une foire commerciale, que le Canada n'entendait pas accepter la proposition américaine. Il a souligné que les Américains n'au-

raient pas apprécié être frappés de sanctions commerciales pour s'être entraînés les pieds dans le dossier des pluies acides.

S'il est ratifié par les gouvernements des trois pays signataires, l'Accord de libre-échange nord-américain doit entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1994.

**RÉSULTATS**  
Loto-Québec

**Banco** Tirage du 93-05-25

5	11	13	23	25
28	29	30	34	35
39	43	46	47	49
53	54	57	61	63

Prochain tirage: 93-05-26  
T.V.A. le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

**ENDOSSÉ PAR PERSONNE**

On ne porte pas des New Balance parce qu'une vedette les porte, on les porte parce qu'elles sont mieux ajustées. Contrairement aux autres marques, les chaussures New Balance sont offertes dans une gamme complète de largeurs.



**new balance**  
Une approche plus intelligente à la fabrication de chaussures.

LARGEURS DISPONIBLES	MODELES	LARGEURS	LARGEUR			
			2A	B	D	2E 4E
HOMMES	M998	course				
	M860	course				
	M678	course				
	CXT770	multisport				
FEMMES	MK806	marche				
	W4740	marche				
	W520	course				

En stock Disponible avec plaisir sur commande  
Certains modèles pour hommes jusqu'à la pointure 16, pour femmes 13.

**BOUTIQUE COURIR**  
Longueuil: 1745, chemin de Chambly (angle boul. Curé-Poirier) 674-4436  
Montréal: 4452, rue Saint-Denis (angle av. du Mont-Royal) 499-9600

**MERCURY LINCOLN + Circuit = VÉHICULES À RABAIS VALEUR EXTRAORDINAIRE CHOIX INÉGALÉS**

**RANGER 1993 INCLUANT**

1. ROUES D'ALUMINIUM
2. RAMPES DE CAISSE
3. MARCHEPIEDS
4. DOUBLURE DE CAISSE

**CABINE DOUBLE**

**\$229** **\$279**

POUR 48 MOIS OU 48 MOIS

**PARTEZ AU VOLANT D'UN LEADER!** **VENEZ NOUS VOIR, OUVERT JUSQU'À 21H.** **DEMANDEZ NOUS LE SPECIAL RANGER XL**

SERVICE OUVERT JUSQU'À 2:30 AM  
**50 VOITURES** DE COURTOISIES DISPONIBLES

6300 HENRI-BOURASSA MONTRÉAL-NORD 325-4700

**DON DE 50 000 \$ DE PHARMAPRIX**

Monsieur Jacques Nadeau, vice-président des services professionnels et développement des affaires chez Pharmaprix, remet à monsieur J. Roy Firth, président de la campagne de l'hôpital Reine Elizabeth, un chèque de 10 000 \$. Ceci représente le premier versement d'un engagement total de 50 000 \$ sur cinq ans.

Sur la photo dans l'ordre habituel: M. Eric Michot de Pharmaprix, M. Nadeau, M. Michael Harrison, président des dons majeurs, M. Firth et M. Jean Lapostolle, président du conseil d'administration de l'hôpital.

Ce don est fait par Pharmaprix au nom d'Imasco et de ses compagnies: membres dont Imperial Tobacco, Pharmaprix/Shoppers Drug Mart et le groupe UCS.

Pharmaprix est la branche québécoise de Shoppers Drug Mart, une société appartenant à Imasco de Montréal, qui comprend près de 700 magasins au Canada dont 63 au Québec.

**VENTE ANNIVERSAIRE... DERNIÈRE CHANCE**

**ÉPARGNEZ JUSQU'À 60%**

**DES MILLIERS ET DES MILLIERS DE MÈTRES DE TISSUS...** Cotons, challis, tricots, polycotons et plus. 90cm-150cm.  
Prix cour. jusqu'à: 14<sup>99</sup>m  
Prix BouClair à partir de: **2<sup>99</sup>m**

**PERMAPRESS** 115cm. 65% polyester, 35% coton. Plus de 45 couleurs!  
Prix courant: 2<sup>99</sup>m  
Prix spécial BouClair: **2<sup>39</sup>m**

**ÉPARGNEZ 33 1/3% ACCESSOIRES DE COUTURE**

- FILS KOBAN
- TOUS LES ÉLASTIQUES
- CISEAUX (sauf Henckels)
- ÉPAULETTES (sauf la-shape)
- TOUTES LES DENTELLES ET GARNITURES

**DERNIÈRE CHANCE GAGNEZ UNE SURJETEUSE 'ELNA LOCK' 904DE**  
Bons de participation disponibles dans tous les magasins. LE CONCOURS PREND FIN LE 29 MAI 1993.  
Valeur de **939\$**

**OBTENEZ 2 PATRONS GRATUITS TOUS LES PATRONS**  
**Mc CALL'S 3 pour le prix de 1**  
\*De valeur égale ou moindre

**STORES VERTICAUX BouClair**  
Faits sur-mesure  
Lamelles en P.V.C. de 2" et de 3 1/2" de large. Couleurs et styles variés... ordinaire ou gaufré.  
**PRÊTS EN SEULEMENT 48h**  
NOUS PAYONS LES TAXES 7% TPS & 8% TVQ  
ASSEAU DE QUALITÉ GARANTIS À VIE BOUCLAIR

**STORES VERTICAUX POUR PORTES-PATIOS VALENCE INCLUSE**  
75" X 84", 30mm d'épaisseur  
GARANTIS À VIE!  
Disponible en magasin seulement  
A partir de **39<sup>99</sup>** P.V.C. (blanc, ivoire et gris)

**SERVICE DE DÉCORATION À DOMICILE GRATUIT**  
Laissez nos spécialistes vous conseiller sur le choix de stores, tentures, voilages, couvre-lits, douillettes et plus!  
**331-1300**

**ÉPARGNEZ JUSQU'À 50% TISSUS DÉCORATIFS**  
Des milliers de mètres de dentelles, de cotons imprimés, unis et plus!  
A partir de **4<sup>66</sup>m**

**STORES HORIZONTALS PRÊTS-À-EMPORTER**  
En P.V.C., lamelles de 1".  
Prix cour.: 6,99\$ à 42,99\$  
PRIX SPÉCIAL À PARTIR DE: **1<sup>99</sup>** (18" X 45") Blanc, ivoire, gris. (marchandise régulière)

**TOUS LES ENSEMBLES DE DOUILLETTE ET TOUS LES DRAPS 20%** DE RABAIS!

Ces articles ainsi que plusieurs autres sont en solde jusqu'au 29 mai 1993.

**DOLLARD** 3149, boul. des Sources 683-4711  
**MONTREAL-NORD** 5630 Henri-Bourassa 327-1113  
**ST-LEONARD** 4305, rue Jean-Talon 725-9175  
**REPENTIGNY** 85 Brien 654-2619

**LASALLE** 363, ave. Dollard 365-7337  
**ST-CONSTANT** 400, route 132 635-8407  
**ST-JEAN-SUR-RICHELIEU** 180, boul. St-Joseph 348-1145

\*Magasins de St-Jean, de St-Constant, de St-Hyacinthe et de Granby, fermés le dimanche.

**NOUVELLES HEURES D'OUVERTURE**  
Nos magasins sont maintenant ouverts à compter de 10h. du lundi au vendredi, le samedi, à compter de 9h et le dimanche de 12h à 17h.

**ROSEMERE** Place Rosemere 979-3881  
**LAVAL** 1720, boul. des Laurentides 667-3120  
**LAVAL** 3350, boul. St-Martin 687-8480  
**CHOMEDEY** 965, boul. Cure-Labelle 973-8208  
**TERREBONNE** 1350, ch. Moody 471-9494  
**AUSSI A GRANBY ET A ST-HYACINTHE**

# La ponction de Levesque pourrait provoquer des démissions à la SAAQ

**DENIS LESSARD**  
du bureau de La Presse  
QUÉBEC

La mutinerie gronde au sein du conseil d'administration de la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ). En fait, certains membres pourraient bien saisir la perche tendue par le ministre des Finances, Gérard D. Levesque, et tout simplement démissionner de leurs fonctions, tant ils sont mécontents de la nouvelle ponction d'un milliard de dollars que s'apprête à faire Québec dans les coffres de l'organisme.

«Si la décision reste celle qui nous a été présentée, je me demande bien ce qu'on fait là comme administrateurs», de lancer hier M. Jacques Langlois, maire de Beauport et l'un des 12 membres du conseil de la SAAQ.

«Ces postes de membres du conseil d'administration ne sont pas rétribués, on reste libres comme l'air. Nous sommes prêts à agir comme administrateurs, comme mandataires de l'intérêt des citoyens mais pas pour accepter n'importe quoi», de lancer M. Langlois, qui croit que plusieurs administrateurs sont tentés, comme lui, de tirer leur révérence du conseil d'administration de la SAAQ. L'un deux, qui veut garder l'anonymat, soutient qu'ils «auraient l'air de caves» s'ils obtempéraient sans s'objecter aux diktats du ministre des Finances.

Selon son collègue de Roberval, Rolland Tremblay, la démission du conseil d'administration n'embarrasserait guère le gouvernement, qui se contenterait de nommer des remplaçants; claquer la porte reste, d'après lui, une solution simpliste.

Dans son budget de jeudi dernier, le ministre des Finances an-

nonçait son intention de puiser, encore cette année, dans les coffres bien garnis de la Société d'assurance auto, financée par les cotisations accumulées de quatre millions d'automobilistes québécois.

Hier, cette décision de Québec a suscité un échange acerbe entre le critique du PQ aux transports, Jean Garon, et le ministre Levesque. «S'il fallait que ce soit les sociétés d'État qui décident de ce qui est bon ou mauvais, ce serait l'anarchie!» de lancer le ministre pour qui la SAAQ, créée par une loi de l'Assemblée nationale, devra se plier à la volonté du gouvernement.

Pour Jean Garon, au contraire, la loi qui a créé la SAAQ prévoit que celle-ci «doit rembourser les automobilistes et non le ministre des Finances».

Interrogé par *La Presse*, le ministre Levesque a soutenu «ne pas croire que les administrateurs démissionneront». Il s'insurge par ailleurs contre le peu d'échos qu'a eu, selon lui, la décision du gouvernement d'octroyer 120 millions par année à l'organisme, qui fait face à des déficits d'opération à long terme.

Pour M. Langlois, le raisonnement du gouvernement, qui soutient venir en aide à la SAAQ à long terme, est «un peu vicieux». «On a déjà donné un milliard, ils en prennent un autre que l'on voulait retourner aux automobilistes, mais sur dix ans, il est clair que si on pouvait compter sur les intérêts de ces montants, on n'aurait pas de problèmes», de soutenir l'administrateur.

Réunis spécialement pour attendre le budget, les membres du conseil d'administration de la SAAQ — il n'en manquait que deux sur une douzaine — ont

rendu public peu après une dénonciation en règle des intentions du ministre des Finances. En fin de semaine, le ministre Levesque répliquait que ces mandataires du gouvernement n'avaient qu'à démissionner s'ils désapprouvaient le geste de Québec, une proposition qui semble n'être pas tombée dans l'oreille de sourds.

Selon le maire Langlois, dès qu'il a pris connaissance des intentions du budget, le conseil de la SAAQ a «unanimentement» demandé au président, Jean-Marc Bard, de «mettre tout en oeuvre» pour «s'objecter par tous les moyens possibles» à cette nouvelle ponction. La SAAQ a déjà versé 1,1 milliard dans les coffres du gouvernement depuis 1987, «et toute contribution supplémentaire serait non seulement indécente mais carrément immorale», poursuivait la SAAQ.

Hier, M. Bard n'a pas retourné les appels de *La Presse*. Dans l'entourage du premier ministre Bourassa, on présumait que «la pression diminuerait dans les prochains jours» et que l'organisme réévaluerait sa protestation. Le ministre des Transports — personnellement contre ces ponctions, semble-t-il — devrait rencontrer les administrateurs de l'organisme pour tenter de les convaincre du bien-fondé de la décision du gouvernement, a-t-on appris.

L'an dernier, le ministère des Finances avait effectué une ponction de 275 millions dans les coffres de la Société d'assurance auto. Les fonctionnaires de M. Levesque avaient toutefois préalablement prévenu l'organisme, qui s'était contenté d'une résolution pour condamner vertement cette décision.

# Bonne nouvelle

pour les PME!

# 10% de remise sur les frais de services avec L'ÉconoFrais<sup>mc</sup>

Dès le 15 juin, toutes les PME clientes de la Banque Royale profiteront d'une remise automatique de 10% sur tous leurs frais de services de comptes courants.

Nous avons une très bonne raison d'appuyer les PME. Lorsqu'elles prospèrent, le pays tout entier en bénéficie. À la Banque Royale, nous avons toujours encouragé nos entrepreneurs. Nous les aidons à démarrer leur entreprise. Nous agencions nos services bancaires selon leurs besoins. Et maintenant, nous réduisons sensiblement leurs frais bancaires pour une période d'au moins un an.

Selon les tarifs bancaires affichés le 18 mai, avec la remise ÉconoFrais, les frais de la Banque Royale pour les services aux PME les plus courants sont les plus bas dans l'industrie.

L'ÉconoFrais bonifie le gel de nos tarifs de services qui vient d'être prolongé jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 1995.

Pour plus de détails, téléphonez dès aujourd'hui à votre directeur de comptes. Ou appelez le Centre d'information de la Banque Royale: 1 800 363-3967.

Une PME sur quatre choisit la Banque Royale



**BANQUE ROYALE**

Marque de commerce de la Banque Royale du Canada

**Fontaine**  
DE BIEN BELLES CHOSES!

Belle, amusante, solide, la chaise Bowling dessinée par J. F. Jacques est fabriquée en merisier massif et disponible en acajou, noir, vert et mauve. Et pour 129 \$ (TPS incluse) elle est toute à vous!

- Bowling, bowling... y-zont beau dire, ça doit pas être facile de faire un abat avec ça...

**OUVERT DIMANCHE 11 à 5**

Dans l'est : 9780 Sherbrooke Est, Aux portes de Laval : 12265 Laurentien, 352 3913 331 8044

**Le Bas-Saint-Laurent**  
Des petits piégonis à Rivière-du-Loup

Le Regroupement des 4 Caisses populaires de Rivière-du-Loup

Les Îles du Bas-Saint-Laurent  
**DUVEINOR**  
Faites votre choix parmi 4 croisières-excursions  
(418) 867-1660

Rivière-du-Loup, Cocoune, L'Isle-Verte, Trois-Pistoles, Saint-Simon, Saint-Mathieu, Saint-Fabien, Bic, Rimouski, Pointe-du-Père, Sainte-Luce, Saint-Donat, Trinité-des-Monts, Saint-Cyprien, Saint-Jean-de-Dieu, Saint-Hubert, Notre-Dame-du-Portage, Saint-Alexandre, Saint-Louis-du-Hal-Hal, Cabano, J.A.L., Notre-Dame-du-Lac, Dégelis, Pohéngamock, Rivière-à-Bleue, Saint-Pascal, Kamouraska, Rivière-Saint-Denis, La Pocatière, Saint-Pacôme.

**AUBERGE de la POINTE**  
RIVIÈRE-DU-LOUP

STATION DE VILLÉGIATURE ET CENTRE DE FORAITS

Forfaits croisière - Excursion aux Îles incluant: 1 nuit, 1 scoper, 1 déjeuner, 1 croisière, transport, hôtel, bateau, pourboire sur repas.

A compter de \$73,00/pers. occ. double

DEMANDEZ NOTRE DÉPLIANT FORAITS 1993  
1-800-463-1222

**AUBERGE DU PORTAGE**  
CENTRE DE VILLÉGIATURE ET DE SANTÉ

95.00\$ par personne/ par jour (occupation double)  
(CHAMBRE, 3 REPAS, 1 SOIN DE SANTÉ)

Rebelle - réservation 7 nuit au 25 juin 22 nuit au 11 octobre

- Massage • Fangothérapie
- Hydrothérapie • Bainéothérapie

671, ROUTE DU FLEUVE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE (QC) GOL 1Y0 (418) 862-3601 Fax (418) 862-6190

**MOTEL AU VIEUX PILOTEUX** enr

- 39 unités,
- 3 catégories de prix. À partir de \$39.95 occupation simple,
- piscine extérieure chauffée.

185, rue Fraser, Rivière-du-Loup (418) 867-2635

**Boulevard Cartier motel**

80, boul. Cartier Rivière-du-Loup (Qc) Autoroute 20, sortie 507 G5R 2M9 (418) 867-1830

- 22 unités de motels à partir de 45,00\$
- Câble (chaînes sports et films)
- Déjeuners et repas à la Pâtisserie St-Hubert